

RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR
DE L'ÉDUCATION
**Plus de 8 700
postes
administratifs
ouverts**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Jeudi 7 mai 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6742 - 23^e année

P 4

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST ARRIVÉ, HIER, À ANKARA,
POUR UNE VISITE OFFICIELLE DE TROIS JOURS**

Tebboune accueilli par Erdogan

Le président de la République coprésidera avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc. **LIRE EN PAGE 3**



Ph. : DR

**ILS CULTIVENT UN CHAMPIGNON
HALLUCINOÈNE DANS LEUR
RÉSIDENTE UNIVERSITAIRE
À ALGER**



**3 étudiants
devant
la justice**

P 24

NOUAKCHOTT

**La Foire
algérienne tient
ses promesses**

P 6

**COMMERCE INFORMEL,
DIGITALISATION ET POUVOIR
D'ACHAT**

**Abdellatif
aborde trois
défis**

P 5

LIGUE 1 (28^E JOURNÉE)

**Le MCA à 90'
de la «decima»**

P 13

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME PARC DES LOISIRS DE
LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Goghala
s'annonce
redoutable**

P 21

AVEC UN PIB DE PLUS DE 317 MILLIARDS DOLLARS

L'Algérie sur la bonne voie en 2026

P 2



L'ÉDITO

L'État et le peuple soudanais ne savent plus à quel saint se vouer. Le Soudan est abandonné par la communauté internationale. Les civils appellent à l'aide, mais leur appel tombe dans l'oreille d'un sourd. Cela fait trois ans maintenant que le Soudan, dirigé de facto par le général Abdel Fattah al-Burhan, est déchiré par la guerre civile. Les hostilités mettent aux prises l'armée régulière (FAS) d'al-Burhan et la puissante et sinistre milice paramilitaire (FSR) de Hemedti, plus connu sous le nom de Mohamed Hamdan Dogolo. Ce dernier, allié des sionistes et des Émirats, jouit du soutien logistique et militaire de ses parrains qui débarquent sur le sol soudanais armes et bagages. Les FSR commettent leurs atrocités avec les drones émiratis. Les milices de Dogolo ont du sang sur les mains. Des dizaines de milliers de civils sont massacrés, plus de 15 millions de déplacés et plus de 25 millions de personnes souffrent de faim aiguë. Lorsque les FSR ont pris le contrôle d'El-Fasher, capitale du Darfour du Nord où siégeait alors le gouvernement d'al-Burhan, en octobre 2025, elles ont perpétré un mas-

Le Soudan livré aux loups

sacre d'environ 2 000 à 3 000 victimes. L'armée régulière de l'État soudanais est anéantie. Le pays est aujourd'hui coupé du reste du monde. La voie de dialogue était impossible. Les rares tentatives de médiation initiées sur le plan régional ont buté sur les ingérences étrangères, notamment émiraties. Le gouvernement de Khartoum a même porté le dossier devant le Conseil de sécurité des Nations unies, auprès duquel il a accusé, avec preuves à l'appui, Abu Dhabi d'ingérence dans les affaires internes du Soudan. Le forcing diplomatique soudanais allait retourner la situation à son avantage. En février 2026, le CSNU a adopté des sanctions contre les FSR dont la culpabilité dans les massacres de civils était documentée. La fratrie Dogolo était dans le collimateur. Quatre commandants

et généraux des FSR étaient sous le coup pour leur responsabilité et leur rôle actif dans les atrocités commises lors du siège d'El-Fasher. Où sont-ils depuis ? Hemedti et ses deux frères, Abdelrahim Hamdan Dogolo Musa et Algoney Hamdan Dogolo Musa, semblent trouver refuge chez leurs maîtres émiratis à Dubaï, qui leur assurent le gîte et le couvert. Au moment où les assassins des civils soudanais sont « blacklistés », MBZ leur ouvre ses portes pour les blanchir des crimes qu'ils ont commis. Aux dernières nouvelles, la fratrie Dogolo possède un portefeuille immobilier de millions de dollars à Dubaï, composé de plus de 20 propriétés, selon les révélations du média d'investigation « Thesentry ». Ce média a précisé que des registres immobiliers divulgués révèlent que plusieurs de ces propriétés, ainsi que d'autres locations supplémentaires, sont situées dans le même endroit caché à Dubaï. C'est dire que le Soudan est livré à une véritable mafia militaro-financière où Abou Dabi joue un rôle actif pour exécuter les basses œuvres sionistes dans la région. De quel agenda s'agit-il ? La prise de contrôle sur la Corne de l'Afrique en s'appuyant sur le proxy éthiopien sur place.

Farid Guellil

AVEC UN PIB DE PLUS DE 317 MILLIARDS DOLLARS

L'Algérie sur la bonne voie en 2026

Selon les données du Fonds monétaire international (FMI), l'Algérie est sur la bonne voie pour se hisser au rang de pays émergent avec à la clé un Produit intérieur brut (PIB) de 400 milliards de dollars à fin 2027, objectif que le président Abdelmadjid Tebboune a fixé à l'économie nationale.



R. DR

En effet, le site officiel du FMI indique pour l'Algérie une prévision d'un PIB de plus de 317 milliards de dollars au cours de 2026, ce qui place l'économie nationale en tête dans la région maghrébine et au quatrième rang à l'échelle africaine. La même source donne pour 2025 un PIB de 285,72 milliards de dollars, avec une croissance estimée à 3,8%. Récemment, les données actualisées publiées sur le site officiel du FMI à l'occasion de la présentation du rapport sur les "Perspectives de l'économie mondiale", en marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, indiquaient une révision à la hausse des prévisions de crois-

sance économique pour l'Algérie, à 3,8% pour l'année 2026, contre 2,9% anticipés en octobre 2025, soit une progression de 0,9 point. Cette performance de l'économie algérienne intervient en dépit d'un contexte économique mondial complexe, notait le FMI. La croissance économique en Algérie est prévue à 4,1% en 2026, selon les prévisions de la dernière loi de finances. L'indicateur qui permet de mesurer les progrès de l'Algérie dans la bonne voie est celui des exportations hors-hydrocarbures. Le président Tebboune en a parlé récemment, lors de son entrevue

périodique avec des représentants des médias nationaux. Il a fait savoir que la compétitivité démontrée par plusieurs secteurs industriels nationaux ces dernières années a contribué à donner une forte impulsion aux exportations algériennes hors hydrocarbures, soulignant que la progression des exportations reflète le développement de la production nationale par rapport au passé, soulignant que l'Algérie est aujourd'hui plus concurrentielle que certains pays européens dans des domaines comme l'électroménager. Il a cité l'exemple du rond à béton que l'Algérie importait il

ya quelques années, et qu'elle exporte aujourd'hui. L'Algérie s'oriente vers le développement de nouvelles unités industrielles. Le président Tebboune a fait savoir que l'usine Fiat Algérie atteindra un taux d'intégration de 40% avec une orientation vers l'exportation. Le président de la République a également salué les avancées réalisées dans l'industrie automobile et fait remarquer que l'agroalimentaire algérien est aujourd'hui très demandé partout alors que beaucoup de produits étaient importés par le passé, soulignant qu'une partie de la production nationale sera desti-

née à l'exportation. Au début de cette année, en février, lors d'une autre entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, le président Tebboune avait prévu que le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie dépassera les 400 milliards de dollars à la fin de l'année 2027 "au plus tard", estimant que la cadence à laquelle évoluait à ce moment l'économie nationale permettait l'optimisme quant à la réalisation de cet objectif. Il avait ainsi confirmé que l'Algérie poursuivait son projet national visant à exploiter les richesses minières du pays, illustré par la réalisation de mégaprojets structurants, à l'instar des mines de Gara Djebilet et d'Oued Amizour et du projet de phosphate intégré. Ce sont les "premiers pas d'un pays émergent", avait souligné le président Tebboune. Dans ce but, tout financement extérieur se fera "selon une vision rationnelle et exclusivement orientée vers des projets économiques à haute rentabilité", avait-il affirmé. À ce propos, il avait précisé que l'Algérie bénéficie d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD) d'une valeur dépassant 3 milliards de dollars, destiné à la réalisation du projet d'extension de la voie ferrée vers El-Meniaâ et Ghardaïa "avec possibilité de remboursement adapté s'étalant sur 13 ans". L'Algérie "n'hypothéquera pas l'avenir de ses enfants par l'endettement et ne renoncera jamais à l'indépendance de sa décision", avait insisté le président Tebboune.

M'hamed Rebah

PRODUITS PÉTROLIERS

L'Algérie va approvisionner l'Égypte

Le groupe Sonatrach a procédé à Alger, à la signature de deux accords portant sur le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El-Oued), et l'exportation de produits pétroliers vers l'Égypte. Le premier accord concerne un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) entre Sonatrach et la compagnie thaïlandaise « PTTEP », partenaires dans l'exploitation du champ de Hassi Bir Rekaiz, dans le bassin de Berkine (Ouargla et El Oued), et le consortium composé de la société égyptienne « Petrojet » et de la société italienne « Arkad » en vue du développement de ce champ. Selon les données fournies lors de la cérémonie de signature, « le montant de ce contrat s'élève à plus d'un milliard de dollars ». S'agissant du deuxième accord, il concerne un mémorandum d'entente entre Sonatrach et la Compagnie pétrolière nationale égyptienne « EGPC », en prélude à la conclusion de contrats de vente de pétrole et de produits pétroliers par Sonatrach à la partie égyptienne. À noter que la cérémonie de signature a été coprésidée par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minières, Karim Ibrahim Ali Badawi, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président du Conseil d'administration de « Petrojet », Waleed Lotfy, et du PDG de l'EGPC, Salah El-Din Abdel Kerim. Ont pris part à cette cérémonie le P-DG de la société Arkad,

Andrea Brunetti, le responsable des actifs internationaux de la compagnie thaïlandaise PTTEP, Titi Thongjen, ainsi que l'ambassadeur d'Égypte en Algérie et le chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie à Alger. Selon les explications fournies à cette occasion, « le contrat signé entre Sonatrach et PTTEP d'une part, et le consortium Petrojet-Arkad d'autre part, stipule une contribution significative du contenu local dans les différentes phases de réalisation de ce projet, dont l'objectif est l'augmentation de la capacité de production du gisement de Hassi Bir Rekaiz ».

DOUBLER LA PRODUCTION D'ICI 2031

Le délai global d'exécution de la deuxième phase de développement du champ est fixé à 39 mois. Les travaux prévoient notamment la construction d'une nouvelle station de traitement d'une capacité supérieure à 31.000 barils/jour, ainsi que des installations annexes dédiées au traitement du gaz et des eaux de production. Pour rappel, la première phase d'exploitation du gisement de Hassi Bir Rekaiz avait débuté en juin 2022 avec une capacité de 13.000 barils/jour, avant d'atteindre 17.000 barils/jour en août 2023. Cette seconde phase permettra de porter la production à 30.000 barils/jour en septembre 2029, puis à 60.000 barils en décembre 2031. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, M. Arkab a souligné que « ces accords s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations de

coopération fraternelle privilégiées entre l'Algérie et l'Égypte, en concrétisation des orientations des chefs d'État des deux pays. Ils reflètent également la volonté commune de consolider la coopération arabe et africaine et de promouvoir les partenariats stratégiques entre les pays du continent ». Il a appelé, par la même occasion, à « saisir les opportunités d'investissement offertes en Algérie et à participer à l'appel d'offres « Algeria Bid Round 2026 » organisé par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Il a, dans ce sens, indiqué que « la dynamique que connaît le secteur intervient dans un contexte économique et législatif prometteur, soutenu par les réformes engagées par l'État, notamment à travers les nouvelles lois sur les hydrocarbures et sur l'investissement, lesquelles ont instauré un cadre juridique moderne et incitatif, fondé sur la transparence et le renforcement de l'attractivité des investissements ».

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le ministre d'Etat a, en outre, mis en exergue le fait que « le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz constitue une étape supplémentaire pour renforcer les capacités de l'Algérie en matière d'hydrocarbures, garantir sa sécurité énergétique et accroître ses réserves, tout en renforçant ses exportations et en consolidant sa position sur le marché énergétique mondial », réaffirmant « l'engage-

ment de l'Algérie à poursuivre le développement de ses partenariats stratégiques dans un cadre de transparence et de bénéfice mutuel ».

Après s'être félicité de la profondeur du partenariat « solide » unissant l'Algérie et l'Égypte, M. Badawi a souligné « l'importance de la coopération conjointe pour ouvrir de nouvelles perspectives au secteur de l'énergie et créer une coopération à forte valeur ajoutée, faisant remarquer que les deux accords constituent une étape au sein d'un processus dont l'élargissement est en cours. Pour le ministre égyptien, la participation de « Petrojet » au développement du champ de Hassi Bir Rekaiz marque une « étape déterminante et extrêmement importante pour cette entreprise, après avoir contribué au développement de plusieurs projets énergétiques en Égypte et dans plusieurs pays », saluant, par là même, la signature du mémorandum d'entente qui permettra l'accès des produits pétroliers algériens au marché égyptien. À son tour, M. Daoudi a estimé que « les mesures prises par Sonatrach pour le développement du champ de Hassi Bir Rekaiz reflètent l'engagement du groupe à s'engager dans des alliances internationales à haute valeur ajoutée, tout en œuvrant simultanément au développement des ressources énergétiques de l'Algérie », relevant que « la signature avec le consortium Petrojet/Arkad représente une étape décisive dans l'avancement du projet », a-t-il conclu.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST ARRIVÉ, HIER, À ANKARA, POUR UNE VISITE OFFICIELLE DE TROIS JOURS

Tebboune accueilli par Erdogan

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a atterri, hier après-midi, à l'aéroport international d'Ankara pour une visite officielle qui entre dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays.



Ph: DR

Selon un communiqué de la présidence de la République, le président Abdelmadjid Tebboune coprésidera avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc. Le président Abdelmadjid Tebboune est arrivé, hier après-midi, à l'aéroport international d'Ankara où il a été accueilli par son homologue turc. Auparavant, la presse turque nous apprend que la visite du président algérien intervient à l'invitation de son homologue turc. L'agence gouvernementale « Anadolu », citant le directeur de la communication de la présidence turque, Burhanettin Duran, a confirmé que dans le cadre de cette visite, la première réunion du Conseil de coopération stratégique de haut niveau Türkiye-Algérie se tiendra jeudi à Ankara. Cette réunion, à laquelle participeront les délégations ministérielles des deux pays, permettra de « passer en revue de manière globale les relations bilatérales avec l'Algérie, qualifiée de pays « ami et frère », et d'examiner les moyens de renforcer davantage la coopération », souligne la même source. Les discussions porteront également, ajoute la même agence de presse, sur les développements régionaux et internationaux d'actualité, soulignant, en outre, que plusieurs accords visant à consolider le cadre juridique des relations bilatérales devraient être signés à l'occasion de cette visite.

POUSSER LA COOPÉRATION AUSSI LOIN QUE POSSIBLE

Les relations historiques enracinées entre l'Algérie et la Turquie ont connu, ces dernières années, une dynamique soutenue et un développement remarquable, à travers l'intensification du dialogue politique et le renforcement du partenariat dans tous les domaines, à la faveur de la forte volonté des dirigeants des deux pays frères, les présidents Tebboune et Erdogan, de hisser la coopération bilatérale vers

des horizons plus larges. La visite officielle du Président en Turquie participe de la forte volonté politique de soutenir l'importante dynamique des relations bilatérales sur les plans politique et économique.

UN TRAITÉ D'AMITIÉ DEPUIS 2006

Cette visite constitue une étape importante dans le parcours des relations historiques entre les deux pays, liés par un traité d'amitié et de coopération depuis 2006. Les entretiens entre les deux présidents permettront d'évaluer les réalisations et les acquis précieux enregistrés ces dernières années. Elle constitue également une opportunité pour renforcer les relations solides entre les deux pays frères et hisser leur partenariat à la hauteur des aspirations des deux peuples, à travers la création de nouvelles opportunités et perspectives. Cette visite vient aussi réaffirmer la convergence politique entre les deux pays sur les principaux dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne. Elle contribuera en outre à renforcer les positions des deux pays en faveur du dialogue et des solutions pacifiques dans le règlement des conflits, au service de la sécurité et de la paix internationales. L'attachement du président de la République et de son homologue turc à entretenir des contacts permanents et une concertation continue reflète la qualité et le niveau privilégié des relations entre les deux pays, comme en témoignent les visites de qualité de part et d'autre, ayant permis de poser les bases d'un partenariat durable et intégré, et les rencontres bilatérales tenues dans divers fora internationaux et régionaux.

UNE PREMIÈRE EN TURQUIE EN 2022

Dans ce cadre, le président de la République a effectué, en mai 2022, une visite d'État en Turquie, ayant constitué un nouveau jalon dans l'histoire des relations entre les deux pays. Cette visite avait

été marquée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les mines, les finances et l'industrie, ainsi que dans les domaines des sciences et technologies et de l'innovation. Lors de cette visite, le président de la République a été fait docteur honoris causa en relations internationales par l'université d'Istanbul, l'une des plus prestigieuses universités turques, en reconnaissance de ses efforts en faveur du renforcement des relations de coopération historiques entre l'Algérie et la Turquie.

UNE DEUXIÈME EN 2023

Une année plus tard, en juillet 2023, le président de la République a effectué une visite de travail en République de Turquie, ayant contribué à insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales, notamment sur le plan économique.

De son côté, le président turc a effectué, en janvier 2020, une visite d'amitié et de travail en Algérie, suivie d'une visite officielle, en novembre 2023, au cours de laquelle les dirigeants des deux pays ont réitéré leur volonté sincère d'aller de l'avant vers une coopération bilatérale étroite.

Synthèse Farid Guellil

COOPÉRATION DANS LES TRANSPORTS ET LA NUMÉRISATION

L'Algérie et Oman signent plusieurs mémorandums d'entente

Dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, plusieurs mémorandums d'entente ont été signés à Alger, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans le domaine des transports, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. La cérémonie de signature a eu lieu lors d'une séance de travail élargie coprésidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud et le ministre omanais des Transports et des Technologies de l'Information et de la Communication, Saeed Bin Hamoud Al Mawali, ayant réuni les représentants et cadres du secteur des Transports des deux pays, en présence de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud. Dans le domaine du transport maritime, un mémorandum d'entente a été conclu entre le groupe des services portuaires « Serport » et le groupe omanais « Asyad », visant à renforcer la coopération et à échanger les expertises dans le domaine de la gestion portuaires et des services connexes. Un autre mémorandum d'entente a également été signé pour la coopération dans le domaine des services au sol aéroportuaires entre la société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA-Houari-Boumediène) et son homologue omanaise, dans le but de développer la qualité des services et d'améliorer la performance opérationnelle au sein des aéroports. En outre, les deux parties ont convenu d'un programme exécutif de coopération couvrant divers domaines de transports, traduisant ainsi la volonté commune de renforcer le partenariat et d'intensifier la coordination entre les deux pays. Cette rencontre a également été consacrée à l'examen des « voies et moyens à même de développer le partenariat et de renforcer la coordination dans les différents modes de transports », en insistant sur « l'importance d'intensifier la coopération et l'échange des expertises aux services des

intérêts communs des deux pays », a précisé le ministère. À cette occasion, M. Sayoud a réitéré « sa pleine disponibilité à poursuivre la coordination et à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans les différents domaines des transports, ainsi qu'à soutenir l'ensemble des initiatives visant à promouvoir le partenariat entre les deux pays ».

Dans le même contexte, Mme Benmouloud a souligné « sa disposition à consolider la coopération et l'échange d'expertises et d'expériences avec la partie omanaise dans le domaine de la numérisation, de manière à soutenir le processus de transition numérique, la modernisation des systèmes de gestion et le développement des services ». Pour sa part, M. Al Mawali a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, saluant la qualité de l'organisation et de l'accompagnement ayant marqué les différentes étapes de cette visite.

À noter que le ministre omanais s'était rendu, lundi dernier, au siège de la société de transport maritime des hydrocarbures « Hyproc » à Oran, où il a suivi un exposé sur les activités de transport des différents produits énergétiques. Lors de cette visite, durant laquelle il était accompagné du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, et du wali d'Oran, Brahim Ouchène, le ministre omanais a suivi une présentation sur les projets de la société « Hyproc », notamment ceux relatifs à sa flotte dédiée au transport du GNL et des hydrocarbures, composée de quatorze navires, en plus d'un projet de partenariat avec la société logistique omanaise « Asyad » pour la construction de deux navires, ainsi que des programmes de formation et d'instruction maritime.

L. Zeggane

SOFIANE CHAIB INAUGURE LE CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À SAN FRANCISCO

Un pas vers le renforcement des services consulaires

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a présidé la cérémonie d'inauguration officielle du consulat général d'Algérie à San Francisco, où il s'est rendu, mardi, dans le cadre d'une visite de travail qu'il effectue aux États-Unis d'Amérique. Selon un communiqué du ministère, l'ouverture de ce nouveau consulat, en présence du consul général et de représentants d'associations algériennes actives dans la circonscription consulaire de San Francisco, s'inscrit dans « le cadre de la concrétisation de l'engagement des hautes autorités du pays à assurer une prise en charge optimale des préoccupations de notre communauté nationale à l'étranger, à rapprocher l'administration du citoyen et à garantir des services consulaires de qualité ». Elle constitue également « un jalon supplémentaire dans le processus de renforcement de notre réseau consulaire à travers les différentes régions du monde », ajoute la même source. Cet événement a été « l'occasion pour le secrétaire d'État de visiter les différents services du consulat, de s'enquérir de leur fonctionnement et de s'informer de près de la nature des prestations fournies au profit de nos ressortissants relevant de la circonscription de ce consulat général, qui couvre 19 États de l'ouest des États-Unis d'Amérique ».

Ania N.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

8 704 postes administratifs ouverts

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé hier l'organisation de deux concours de recrutement, interne et externe, pour couvrir les besoins du secteur en postes administratifs pour la rentrée 2026-2027.



Dans le cadre de la promotion de la carrière des fonctionnaires, le ministère ouvre les inscriptions aux examens professionnels au titre de l'année 2026 pour accéder aux différents grades administratifs des corps spécifiques de l'Éducation nationale. Les inscriptions se déroulent du 7 au 31 mai 2026, soit à partir d'aujourd'hui, pour un total de 8 704 postes budgétaires. Les épreuves sont prévues le 11 juillet 2026. Toute la procédure sera gérée exclusivement via la plateforme numérique officielle du

ministère, depuis l'inscription et le dépôt des dossiers jusqu'à l'étude des recours et la publication des résultats <https://mowadaf.education.dz>. Le ministère a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la numérisation globale des procédures administratives pour simplifier les démarches, ren-

forcer la transparence et garantir l'égalité des chances. Répartition des postes internes par grade : Directeur d'école primaire : 1 850 postes. Surveillant général d'éducation : 1 784 postes. Directeur de collège : 778 postes. Inspecteurs de l'enseignement toutes spécialités : 552 postes. Surveillant en chef

du secondaire : 417 postes. Surveillant du primaire : 1 135 postes. Directeur de lycée : 358 postes. Surveillant principal d'éducation : 358 postes. Économiste : 259 postes. Surveillant du collège : 335 postes. Surveillant chef d'éducation : 177 postes. Économiste gestionnaire adjoint : 158 postes. Attaché principal de laboratoire : 136 postes. Économiste principal : 115 postes. Économiste adjoint : 91 postes. Conseiller principal d'orientation scolaire et professionnelle : 70 postes. Attaché superviseur de laboratoire : 35 postes. Conseiller en chef d'orientation scolaire et professionnelle : 5 postes. D'autres postes sont également prévus pour les corps d'orientation, de gestion et d'inspection.

CONCOURS EXTERNE AU PROGRAMME

Pour combler les besoins restants en postes administratifs, un concours externe devra être organisé prochainement. La date, les modalités et les conditions de participation seront communiquées ultérieurement, a précisé le MEN.

Ania N.

IL VEUT DES CENTRES DE SECOURS ET LE RENFORCEMENT DE LA LUTTE ANTI-FRAUDE

Saâdaoui exigeant sur les examens de fin d'année

Le compte à rebours est lancé pour les examens scolaires de fin de cycle secondaire et moyen. Le ministre de l'Éducation nationale Mohamed Seghir Saâdaoui, a présidé mardi soir une visioconférence avec les cadres centraux, le responsable de la cellule examens de l'ONEC et l'ensemble des directeurs de l'éducation avec pour objectif de boucler les derniers préparatifs et verrouiller le dispositif organisationnel, technique et humain.

Lors de cette réunion le ministre a ordonné de poursuivre la coordination étroite avec les walis et les secteurs partenaires pour sécuriser les centres d'examen, les centres de codage et les centres de correction. Il a insisté sur la sécurisation des périmètres et la mise en place de mesures préventives nécessaires. Saâdaoui a en outre insisté sur l'obligation d'aménager des centres de secours répondant aux mêmes

normes que les centres principaux. Ces sites doivent pouvoir être activés immédiatement en cas de situation exceptionnelle ou d'urgence, pour garantir la continuité des épreuves. Autre consigne pour les wilayas exposées aux fortes chaleurs ; équiper des établissements scolaires proches des centres d'examen pour accueillir les candidats et leur permettre de se reposer entre les épreuves.

TOLÉRANCE ZÉRO FACE À LA FRAUDE

D'autre part, le ministre a salué le recul des cas de fraude enregistré lors de la session précédente grâce aux mesures de contrôle. Il a appelé à maintenir la pression à travers des fouilles renforcées aux entrées, la généralisation des détecteurs de métaux et coordination accrue avec les services de sécurité pour empêcher l'introduction de téléphones ou de tout moyen de com-

munication. Parallèlement, il a demandé d'intensifier les campagnes de sensibilisation auprès des candidats et des parents via les médias et les pages des directions de l'éducation. Le ton devant rester pédagogique et préventif, sans verser dans l'intimidation.

ENCADREMENT HUMAIN BOUCLÉ

Concernant l'encadrement, le ministre Saâdaoui a exigé de finaliser toute l'organisation pour assurer un déroulement optimal des examens.

Durant la visioconférence, plusieurs directeurs de l'éducation ont présenté l'état d'avancement des préparatifs dans leurs wilayas, détaillant les dispositions prises sur le terrain en lien avec les autorités locales, les services de sécurité et les autres secteurs concernés.

A. N.

JUSTICE CONSTITUTIONNELLE

Des experts internationaux saluent des réformes algériennes « positives et fructueuses »

Les participants à la 3e Conférence internationale sur le rôle du contrôle de constitutionnalité dans la protection des droits et des libertés en Algérie et dans les systèmes comparés, qui se clôture aujourd'hui, ont salué, à l'unanimité, les avancées notables de l'Algérie en matière de justice constitutionnelle, à la faveur des réformes « positives et fructueuses » qu'elle a engagées.

Dans ce cadre, le président de la Cour constitutionnelle suprême de la République arabe d'Égypte, Boulos Iskandar Fahmy, a salué l'expérience acquise par la Cour constitutionnelle algérienne, qui compte parmi « les plus importantes dans le monde arabe ». Après s'être félicité de la coopération entre les cours constitutionnelles algérienne et égyptienne à travers les rencontres régionales et les réunions de haut niveau des cours constitutionnelles africaines, le responsable égyptien s'est réjoui de la tenue de cette conférence, qui « intervient dans une conjoncture internationale qui exige une pleine coordination entre les États arabes », a-t-il dit.

De son côté, le président du Conseil constitutionnel mauritanien, Diallo Mamadou Bathia, a indiqué que le monde est aujourd'hui « en proie à des troubles croissants qui se manifestent par un scepticisme grandissant à l'égard des règles du droit international », ce qui, a-t-il affirmé, exige des pays de la région, dont l'Algérie et la Mauritanie, « la conjugaison des efforts pour préserver les acquis de nombreuses années et

empêcher qu'ils ne soient anéantis ». Il a, par ailleurs, salué la teneur de l'allocution adressée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux participants, y voyant le « reflet d'une prise de conscience collective quant à l'importance du renforcement de la protection des droits, à la lumière des mutations actuelles ».

Abondant dans le même sens, le professeur de droit constitution-

nel à l'Université de Dublin (Irlande), Oran Doyle, a estimé que les réformes « positives et fructueuses » engagées par l'Algérie en matière juridique et constitutionnelle, ont vocation à « renforcer le respect des droits et des libertés » et à « étendre les possibilités pour les citoyens d'accéder à la justice », soulignant l'importance du renforcement de la coordination dans les systèmes judiciaires.

A. N.

PRÉPARATION DE L'ÉTÉ 2026, DES EXAMENS OFFICIELS ET DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Le wali d'Alger donne une série d'instructions

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a présidé mardi soir une réunion du Conseil exécutif consacrée à plusieurs dossiers prioritaires, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger. En ouverture, le wali a fait le point sur l'avancement des préparatifs pour la saison estivale 2026. Le dispositif présenté couvre l'aménagement des plages et de leurs accès, l'état des espaces forestiers, urbains et des piscines, ainsi que le renforcement des lignes de transport vers le littoral avec extension des horaires. Le plan propreté et environnement a aussi été passé en revue. Mohamed Abdennour Rabhi a insisté sur la

nécessité de régler tous les aspects organisationnels et de mobiliser l'ensemble des moyens pour garantir le bon déroulement de la saison.

PRÉVENTION ET VIGILANCE POUR FAIRE FACE AUX FEUX DE FORÊTS

Le Conseil a ensuite examiné le plan de lutte contre les feux de forêts. Les mesures préventives portent sur l'entretien des pistes et des tranchées pare-feu ainsi que la réalisation de tours de surveillance. Le wali a appelé à une coordination rigoureuse, à une disponibilité totale pour intervenir, et à l'intensification des campagnes de sensibilisation.

METTRE LE PAQUET POUR LE BON DÉROULEMENT DES EXAMENS OFFICIELS

Enfin, les préparatifs des examens officiels du Baccalauréat et Brevet de l'enseignement moyen session juin 2026 ont été également abordés.

Le wali a exigé de s'assurer de la pleine disponibilité des centres d'examen et de lever toutes les réserves émises par les commissions d'inspection. Il a également ordonné des mesures organisationnelles, notamment pour le transport et la restauration des candidats, afin d'assurer le bon déroulement des épreuves.

A. N.

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE JUDICIAIRE Boudjemâa appelle à poursuivre le programme

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, a appelé lors d'un colloque national de deux jours sur les « Nouveautés du Code de procédure pénale » organisé à la wilaya de Tebessa, tous les fonctionnaires et les partenaires du secteur de la justice à « poursuivre l'œuvre d'amélioration de la performance judiciaire ».

Il a affirmé dans ce contexte que « tous les membres du secteur et ses partenaires sont appelés à une implication réelle (dans le processus d'amélioration de la performance), fondée sur la complémentarité et la solidarité pour contribuer à atteindre l'objectif escompté ». Boudjemâa a invité tous les présents, représentants du système judiciaire, avocats et différents partenaires, à « poursuivre l'effort visant à favoriser un saut qualitatif des performances de la justice », ce qui profitera « sans doute », selon lui, « à tous les justiciables ».

S'agissant de la rencontre dont il a supervisé l'ouverture, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a indiqué que « le Code de procédure pénale, avec ses nouveaux mécanismes d'exécution, a contribué à renforcer l'autorité judiciaire en réalisant la sécurité juridique, garantissant ainsi à la société une facilitation et un allègement du recours à la justice ». Il a ajouté, dans le même contexte, que le Code de procédure pénale « poursuit l'introduction de la numérisation dans les procédures pénales afin d'améliorer la gestion des affaires en réactivant, notamment, le parquet électronique au sein des juridictions, où le nombre de plaintes et de requêtes traitées électroniquement a atteint les 31.000 pièces », saluant à cette occasion les acteurs de la défense au niveau national pour leur participation au processus de numérisation du secteur de la justice.

Boudjemâa a souligné, lors de l'inauguration du nouveau siège du tribunal d'Ouenza (une annexe devenue tribunal de plein pouvoir), « l'importance des nouvelles infrastructures et des nouveaux équipements mis en service » qui constituent, a-t-il dit, « un apport supplémentaire pour les services judiciaires de par leur proximité avec les citoyens ».

Il a insisté, dans ce contexte, sur « la nécessité de prendre en charge le citoyen de manière optimale au niveau des différents services de la justice et de faciliter ses démarches au sein des structures du secteur en l'accueillant, le guidant et lui permettant d'exercer ses droits ».

A. N.

COMMERCE INFORMEL, DIGITALISATION ET POUVOIR D'ACHAT

Abdellatif aborde trois défis

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a passé en revue l'approche adoptée pour encadrer le commerce informel et l'intégrer progressivement dans le marché formel.



Répondant aux préoccupations des sénateurs sur le texte de loi modifiant et complétant la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Mme Abdellatif a souligné que « cette approche permettra de renforcer l'inclusion économique, conformément à une vision équilibrée qui tient compte des dimensions économique et sociale de cette activité ». Elle a ajouté que « les politiques publiques, y compris les dispositions de la loi de finances 2026 soulignent clairement l'orientation stratégique de l'Etat vers l'instauration de cadres juridiques pour l'intégration de l'activité informelle, au titre d'une approche globale visant à renforcer la transparence et à élargir la base économique officielle et voire à ancrer les fondements d'une compétition transparente entre les différents acteurs économiques ».

« EXPLOITATION DE 256 MARCHÉS DE PROXIMITÉ ET RÉHABILITATION DE 220 AUTRES »

Dans ce contexte, la

ministre a rappelé que son département ministériel œuvre en coordination avec le secteur de l'Intérieur, « des Collectivités locales et des Transports, à exploiter 256 marchés de proximité réalisés et non exploités et à réhabiliter 220 autres, en vue d'absorber les activités commerciales illicites et de les orienter vers un cadre organisé pour un approvisionnement régulier et stable en produits de consommation et afin de renforcer l'efficacité de l'organisation commerciale au niveau local ».

Concernant le commerce électronique, la ministre a rappelé l'actualisation du cadre juridique régissant ce domaine afin de s'adapter aux développements effrénés et d'assurer un encadrement flexible et efficace de cette activité, avec le renforcement de la protection du consommateur et l'ancrage de la transparence dans les transactions numériques. Il s'agit également d'étendre le champ d'application pour couvrir les différentes plateformes électroniques sans exclusive, y compris les réseaux sociaux devenus désormais le princi-

pal espace des transactions commerciales.

Concernant le e-paiement, la ministre a expliqué que son secteur œuvre à l'accompagnement de ce processus en contribuant à la création des conditions adéquates à son adoption progressive, soulignant « l'engagement du ministère en faveur d'une transition graduelle vers un système numérique intégré, fondé sur l'exploitation de données précises, ce qui permettra l'amélioration de la gestion proactive des chaînes de distribution et garantira la stabilité de l'approvisionnement et des prix ».

S'agissant de la numérisation du registre de commerce, la ministre a expliqué que « ce processus a été renforcé par la mise en place d'un système juridique et réglementaire intégré permettant l'enregistrement électronique et la simplification des procédures de création des entreprises via le portail numérique ». Elle a également annoncé « la constitution d'un groupe de travail composé de représentants de différentes administrations concernées afin de faciliter et de simplifier davan-

tage les procédures d'enregistrement ». Quant aux préoccupations liées à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, la ministre a affirmé qu'« il s'agit d'une priorité centrale parmi les politiques publiques, à travers le renforcement des mécanismes de contrôle économique et le développement d'outils de suivi ».

Pour sa part, la Commission des affaires économiques et financières a considéré, dans son rapport préliminaire, que « le texte de loi s'inscrivait dans le cadre de la mise à jour et de la modernisation du système juridique national encadrant l'activité commerciale afin de suivre le rythme des transformations rapides aux niveaux interne et externe », ajoutant que « cette révision législative est à même de renforcer l'harmonie et l'intégration entre les différentes composantes du cadre juridique et de consacrer le principe de transparence et de fiabilité dans la circulation des informations économiques à travers la mise à jour des données du registre du commerce », a-t-elle conclu.

L. Zeggane

QUALITÉ DES SERVICES ET DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS Zerrouki fait le point avec les opérateurs

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé une réunion de travail consacrée au suivi de l'état des réseaux de télécommunications ainsi qu'à l'évaluation de la qualité des services à l'échelle nationale, selon un communiqué du ministère. Cette rencontre a réuni le directeur de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) ainsi que les opérateurs de téléphonie mobile actifs en Algérie. Les discussions ont porté sur l'avancement des travaux de couverture des principaux axes routiers, considérés comme stratégiques pour l'économie nationale en raison de l'importance du trafic de personnes et de marchandises. Une attention particulière a été accordée à la couverture et à la qualité du service sur l'autoroute Est-Ouest, notamment après l'expiration des délais accordés aux opérateurs pour assurer une couverture conforme aux exigences. Les résultats des contrôles de terrain effectués par l'ARPCE ont également été examinés afin de vérifier le respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles. Le ministre a insisté sur la nécessité du respect strict des normes en matière de couverture et de qualité de service, avertissant que tout manquement entraînera l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur. Par ailleurs, des délais précis ont été fixés pour renforcer la couverture sur les axes stratégiques nord-sud, notamment les routes nationales 1, 3 et 6, en particulier dans les zones désertiques et reculées, afin de garantir la continuité des services de communication sur l'ensemble du territoire. Sid Ali Zerrouki a souligné que l'amélioration de la qualité des services de télécommunications constitue une priorité économique, sociale et sécuritaire, essentielle à la sécurité des citoyens, au développement des transports, au dynamisme économique et à la réduction de la fracture numérique entre les régions.

M. Seghilani

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Un pilier de l'intégration africaine et un levier stratégique

Le renforcement des partenariats de l'Algérie avec les pays du Sahel, notamment le Tchad et le Niger, s'inscrit dans une dynamique stratégique impulsée au plus haut niveau de l'État, avec un accent particulier sur la concrétisation des accords signés et la mise en œuvre de projets structurants comme la route transsaharienne. Intervenant, hier, dans « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le docteur en relations internationales Mehdi Boukaouma a souligné que « l'Algérie, depuis son indépendance, a mené une politique claire, constante et cohérente vis-à-vis de ses voisins du Sud, en particulier les pays du Sahel », rappelant que cette orientation stratégique constitue « un socle historique de sa diplomatie ». Selon lui, « les relations entre Alger et N'Djamena connaissent une évolution notable ces dernières années, portée par une convergence politique affirmée et des échanges en expansion ». Il a expliqué qu'« on voit aujourd'hui un engagement politique fort entre les deux pays, notamment à travers la volonté des chefs d'État de

consolider un partenariat durable et multidimensionnel », mettant en avant les avancées concrètes, citant « l'ouverture d'une liaison aérienne et la signature de plusieurs accords dans des domaines variés, allant de l'économie à l'enseignement supérieur ». « La présence d'étudiants tchadiens en Algérie est une fierté et un levier important de rapprochement entre les peuples », a-t-il ajouté. Le projet de la route transsaharienne occupe, dans cette perspective, une place centrale. M. Boukaouma a estimé qu'« il constitue un pilier fondamental de l'intégration africaine ». Le même intervenant a affirmé qu'« on ne peut pas parler d'intégration économique sans projets concrets. La route transsaharienne en est un exemple majeur, car elle permettra de relier des espaces économiques et de faciliter la circulation des marchandises et des personnes ». Il a insisté sur « l'importance des infrastructures comme préalable à tout développement », soulignant que « sans logistique et sans réseaux de transport, il est impossible de bâtir une économie intégrée ». Au-delà de l'aspect écono-

mique, ce projet revêt également une dimension géopolitique. Pour M. Boukaouma, le développement des infrastructures constitue « un rempart contre les ingérences extérieures ». « L'absence de développement crée un vide que certaines puissances étrangères exploitent pour s'immiscer dans les affaires internes des États africains », a-t-il averti, rappelant que « l'Algérie défend avec constance le principe de non-ingérence et privilégie des solutions africaines aux problèmes africains ».

« LES CONFLITS QUI PERDURENT SONT ALIMENTÉS PAR DES INTÉRÊTS EXTÉRIEURS »

Il a déploré, dans ce cadre, que « les conflits qui perdurent sur le continent sont souvent alimentés par des intérêts extérieurs, au détriment des populations locales ». Par ailleurs, l'expert a mis en lumière « la montée en puissance de la diplomatie économique algérienne, notamment à travers le renforcement des relations avec des pays comme la Mauritanie », soulignant que « l'Algérie

adopte aujourd'hui une approche pragmatique basée sur les échanges commerciaux et les investissements, ce qui traduit une évolution significative de sa politique étrangère ». Évoquant les relations avec d'autres partenaires internationaux, M. Boukaouma a insisté sur « le rôle de l'Algérie comme acteur stable dans un environnement régional marqué par les crises ».

« LA DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS, UNE NÉCESSITÉ STRATÉGIQUE »

« L'Algérie est perçue comme un partenaire fiable, notamment dans le domaine énergétique, ce qui attire de nombreux pays en quête de sécurité d'approvisionnement », a-t-il indiqué. Il a conclu en soulignant que « la diversification des partenariats constitue une nécessité stratégique dans un monde en mutation », affirmant que « l'Algérie s'inscrit désormais dans une logique d'ouverture et d'interdépendance, essentielle pour assurer un développement durable et équilibré ».

L. Z.

350 ENTREPRISES AU RENDEZ-VOUS ET 400 MILLIONS USD D'ÉCHANGES VISÉS

La Foire algérienne à Nouakchott tient ses promesses

L'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, a affirmé, lors de l'ouverture de la 8e édition de la Foire des produits et services algériens à Nouakchott, que cette manifestation constitue une nouvelle étape pour renforcer le partenariat économique entre les deux pays, dans un contexte de dynamique croissante reflétant la volonté commune des présidents Abdelmadjid Tebboune et Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.



Dans ce cadre, l'ambassadeur a ajouté que « cet événement s'inscrit dans l'orientation de l'Algérie visant à renforcer sa présence en Afrique, soutenue par de grands projets et une nouvelle structuration de la coopération économique, notamment après la signature de 29 accords lors de la récente grande commission mixte dans des secteurs vitaux tels que l'énergie, le transport et l'industrie ».

Il a estimé, à ce titre, que la participation « record » de plus de 350 entreprises algériennes reflète la diversité et le niveau de compétitivité du produit national, ainsi que le développement des

échanges commerciaux entre les deux pays, estimés à plus de 400 millions de dollars », selon les déclarations citées dans un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Selon la même source, cet événement économique d'envergure témoigne de la volonté commune de renforcer le partenariat économique et de consolider les domaines de coopération bilatérale.

Il se distingue également par une participation record notamment l'agroalimentaire, les matériaux de construction, l'industrie pharmaceutique, l'électroménager, les services, les technologies modernes, ainsi que les services touris-

tiques et de santé.

À noter que la cérémonie d'ouverture a été coprésidée par l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, et la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Mint Ahmednah, en présence de cadres du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, du président de la Fédération algérienne des exportateurs, du représentant du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), ainsi que de représentants d'institutions et d'entreprises économiques mauritaniennes.

L. Zeggane

LUTTE CONTRE LE CANCER

La commission de pilotage de la stratégie 2035 installée

Le ministère de la Santé accélère la mise en œuvre du plan national anti-cancer. Mardi soir, le ministre de la Santé, le Pr Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a procédé à l'installation officielle de la Commission sectorielle de coordination pour la prise en charge du cancer, au siège du ministère. Cette nouvelle instance s'inscrit dans le cadre de l'application des directives du Président, Abdelmadjid Tebboune, rappelées lors du Conseil des ministres de dimanche dernier. L'objectif est clair; adopter une approche nationale globale basée sur la prévention, le dépistage précoce, un traitement efficace et la création d'un dispositif de suivi pour l'approvisionnement en médicaments anti-cancéreux.

LES MISSIONS CLÉS DE LA COMMISSION

La commission aura pour rôle de créer un cadre permanent de concertation pour appliquer la Stratégie nationale de lutte contre le cancer, horizon 2035. Concrètement, elle devra unifier les protocoles de traitement et renforcer le diagnostic précoce, développer les services de radiothérapie, soutenir la formation et la recherche scientifique sur le cancer, rationaliser l'usage des ressources financières pour cibler les programmes les plus efficaces. Le ministre a souligné que les conclusions des assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer, présidées par le Pr Adda Bounedjar, serviront de base de données et de référence scientifique pour déployer la stratégie. La commission va aussi s'appuyer sur la digitalisation du secteur. Le Pr Aït Messaoudène a cité la future plateforme du fonds cancer, le dossier électronique du patient et le renforcement des systèmes de gestion des pannes techniques comme leviers pour améliorer la qualité et la continuité des soins. Pour le ministre, cette installation est une étape majeure de la réforme du système de santé. Elle doit unifier les efforts de tous les acteurs pour garantir une meilleure prise en charge des malades à court, moyen et long terme. Il a appelé à intensifier la coordination entre tous les intervenants pour répondre aux attentes des citoyens et hisser la qualité des services de santé.

Ania N.

COOPÉRATION ENTRE LES MINISTÈRES DE L'INDUSTRIE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Suivi de la mise en œuvre du RNFC

Coopération de haut niveau entre les ministères de l'Industrie et de l'Enseignement et de la Formation professionnels pour le suivi de la mise en œuvre du Référentiel national de formation et de compétences (RNFC). En effet, le ministre de l'Industrie, M. Yahya Bachir, accompagné de la ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mme Nassima Arhab, a présidé, au siège du ministère de l'Industrie, une séance de travail de coordination en présence de cadres des deux secteurs. Cette séance était dédiée au suivi de la mise en œuvre du projet d'élaboration du RNFC, officiellement lancé le 16 mars dernier. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du projet du Référentiel National des Formations et des Compétences, en tant qu'outil stratégique visant à organiser et à décrire précisément les compétences professionnelles, à harmoniser les offres de formation avec les besoins réels du marché du travail, et à anticiper les transformations que connaissent les métiers sous l'effet du développement technologique, de la transformation numérique et de la transition économique. Elle intervient à un stade d'achèvement des travaux relatifs au secteur de l'Industrie, qui a été adopté comme secteur pilote, sur la base duquel la méthodologie sera généralisée à tous les autres secteurs.

DÉPLOIEMENT DE LA CARTOGRAPHIE DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES

Les participants ont examiné le bilan des premières étapes du projet, notamment un atelier de formation organisé par le ministère de la Formation professionnelle avec la participation de cadres du ministère de l'Industrie, consacré à la présentation de la vision générale du projet et de ses mécanismes de mise en œuvre. Ils ont également évoqué une réunion de coordination visant à ajuster les éléments du programme statistique sectoriel de cartographie des métiers et des compétences. Par ailleurs, une réunion en visioconférence a réuni les directeurs des ressources humaines des complexes industriels pilotes (GICA, AGM, SNS), les responsables du programme des deux ministères et l'expert accompagnant le projet. Elle a permis d'élaborer un programme de travail détaillé pour la conduite des enquêtes de terrain et la classification des métiers industriels selon leur importance future. Des visites de terrain exploratoires ont également été effectuées au niveau des trois complexes (AGM, GICA, SNS), afin d'appliquer la méthodologie d'identi-

fication et d'évaluation des compétences. La phase d'ajustement du programme d'inventaire des métiers et des compétences a par ailleurs été engagée, avec la désignation de points focaux au sein des complexes et de leurs filiales pour assurer la remontée et l'intégration des données dans la plateforme nationale du référentiel des compétences économiques. À noter que cette réunion traduit la mise en œuvre des orientations gouvernementales relatives au développement du capital humain et à l'amélioration de l'employabilité des diplômés de la Formation professionnelle, tout en anticipant les transformations des métiers liées aux évolutions technologiques, numériques et envi-

ronnementales. Enfin, les discussions ont porté sur l'évaluation de l'état d'avancement du projet et l'ajustement du calendrier de finalisation des travaux dans le secteur industriel, en vue de généraliser progressivement la méthodologie à l'ensemble des secteurs. À travers cette collaboration étroite, les deux départements ministériels ambitionnent de mettre en place un système de formation flexible et prospectif, fondé sur des données précises et une analyse rigoureuse des besoins du marché du travail, afin de faire du RNFC un véritable outil stratégique au service des priorités du développement industriel et des défis de l'économie de demain.

L. Z.

OOREDOO-ALGÉRIE

Les revenus en hausse de 12,6 %

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo-Algérie a enregistré une progression significative de ses principaux indicateurs financiers au premier trimestre 2026 par rapport à la même période de 2025, portée notamment par le lancement des premières offres commerciales 5G, selon un bilan publié mardi par l'entreprise. Sur cette période, les revenus de l'opérateur se sont établis à 30,9 milliards de dinars algériens (DA), contre 27,5 milliards DA un an plus tôt, soit une croissance d'environ 12,6%, traduisant une dynamique commerciale en nette amélioration. Le parc d'abonnés poursuit également sa progression, atteignant près de 15,6 millions de clients contre 14,5 millions au premier trimestre 2025, ce qui représente une hausse de 7,5%. Cette évolution confirme le renforcement de la base clientèle et l'attractivité des offres de l'opérateur sur le marché national des télécommunications. Ooredoo-Algérie indique que ces résultats s'inscrivent dans la continuité de ses investissements destinés à accompagner le déploiement de la 5G, à améliorer la couverture réseau et à soutenir la transformation digitale en Algérie. À travers ces performances, l'entreprise confirme, selon son directeur général Roni Tohme, la solidité de sa dynamique de croissance au premier trimestre 2026, portée par des indicateurs financiers en nette progression et une stratégie orientée vers l'innovation et la connectivité.

M.Seghilani

HAUSSE DE 7,7 % DES ATTEINTES SIONISTES

Le contenu numérique palestinien attaqué

Le centre «Sada Social» a documenté une nette escalade des violations numériques au cours du mois d'avril 2026, enregistrant un total de 849 atteintes visant le contenu palestinien sur différentes plateformes.

Dans un communiqué de presse, l'organisation précise que ce chiffre représente une augmentation de 7,7 % par rapport au mois de mars, qui avait connu 788 violations, confirmant la poursuite de l'expansion du ciblage numérique, bien qu'à un rythme moins soutenu que certaines estimations antérieures. Le rapport met en lumière une évolution dans la répartition des violations entre celles commises par les utilisateurs et celles imputables aux plateformes elles-mêmes. Les violations issues d'utilisateurs s'élèvent à 803 cas, dominées par Telegram avec 406 incidents (50,6 %), suivi de la plateforme X avec 238 cas (29,6 %) et Facebook avec 157 cas (19,5 %), tandis qu'Instagram n'a enregistré que deux cas dans cette catégorie. En revanche, les violations attribuées directement aux plateformes contre le contenu palestinien ont atteint 46 cas. Instagram arrive en tête avec 29 cas (63 %), suivi de Facebook avec 14 cas (30,4 %) et X avec trois cas (6,5 %), reflétant la persistance des problématiques. L'analyse qualitative du rapport révèle une transformation



notable dans la nature des violations. Le centre souligne un déplacement du phénomène, passant des suppressions et restrictions de contenu vers ce qu'il qualifie d'« espace de bruit toxique ». Les discours de haine et les agressions verbales représentent désormais près de 65 % de l'ensemble des violations, soit 682 cas, dont 357 relèvent du discours haineux et 325 d'insultes directes. Par ailleurs, 64 cas d'incitation directe (6 %) ont été recensés, traduisant un glissement vers des pratiques susceptibles d'encourager des actes menaçant la sécurité physique dans la réalité.

FEMMES ET JOURNALISTES CIBLÉS

Le rapport souligne également que 142 violations ont visé des femmes durant le mois d'avril, en légère hausse par rapport à mars. Une tendance préoccupante émerge avec la multiplication des « violations croi-

sées », combinant discours de haine, incitation et atteintes à la vie privée, en particulier à l'encontre des femmes journalistes. Le centre note que les attaques ne se limitent plus au contenu professionnel, mais ciblent également l'identité de genre. Des techniques d'intelligence artificielle ont été utilisées pour produire des contenus falsifiés, visant à nuire à la réputation et à saper la crédibilité des victimes. Au total, 82 journalistes et institutions médiatiques ont été touchés, dont 35 % de femmes journalistes. Les violations incluent la fermeture de comptes et de grandes pages, ainsi que des tentatives de piratage coordonnées destinées à perturber le travail des médias. En comparant les données entre mars et avril, « Sada Social » indique que l'évolution ne se limite pas à une hausse quantitative, mais reflète aussi une mutation qualitative inquiétante, marquée par un passage d'un encadrement

technique à une stratégie de « terreur sociale » reposant sur la haine et les abus verbaux. Le rapport met également en évidence une hausse significative des violations sur Telegram, qui atteignent près de 47 % en avril contre 36 % en mars, suggérant une concentration des attaques dans des espaces numériques moins régulés.

En conclusion, le centre appelle à la mise en place de mesures concrètes, notamment le renforcement de la protection des femmes journalistes et militantes, la lutte contre les environnements numériques haineux par une pression accrue sur les plateformes, ainsi que le développement de la sensibilisation technique afin de contrer les tentatives de piratage et les campagnes de suppression de comptes, dans le but d'assurer la continuité de la présence palestinienne dans l'espace numérique.

M. Seghilani

COLONISATION EN CISJORDANIE

Plus de 400 anciens responsables européens pressent l'UE d'agir

Des centaines d'anciens responsables et diplomates de l'Union européenne ont appelé, hier, à une action urgente pour mettre fin à ce qu'ils qualifient d'« annexion illégale » menée par l'entité sioniste en Cisjordanie occupée. Dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants européens, ils mettent en garde contre les conséquences d'un projet de colonisation stratégique susceptible de compromettre définitivement toute perspective de création d'un État palestinien viable. Au total, 448 anciens responsables européens ont signé cet appel, parmi lesquels l'ex-haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères, Josep Borrell, et l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt. Les signataires exhortent l'Union européenne et ses États membres, en coordination avec leurs partenaires internationaux, à prendre des mesures immédiates pour dissuader l'entité sioniste de poursuivre ses politiques de colonisation. Dans leur lettre, ils insistent : « L'Union européenne et ses États membres doivent agir maintenant pour mettre fin à l'annexion illégale des terres palestiniennes en Cisjordanie ». Les inquiétudes européennes se concentrent notamment sur le projet dit E1, qui prévoit la construction de milliers de logements dans une

zone stratégique à l'est d'El-Qods. Ce projet, s'il est mené à terme, fragmenterait la Cisjordanie en deux parties distinctes, compromettant la continuité territoriale d'un futur État palestinien. Les autorités israéliennes ont validé en août 2025 la poursuite de ce projet, avant de lancer, en décembre de la même année, un appel d'offres pour la construction d'environ 3 400 unités de logements sur une superficie de 12 km². Selon les signataires, de nouvelles étapes pourraient être engagées dès début juin, avec la publication de plans détaillés. Dans ce contexte, le ministre sioniste des Finances, Bezalel Smotrich, fervent partisan de l'annexion de la Cisjordanie, a déclaré que « l'État palestinien est effacé, non par des slogans, mais par des actes », appelant le Premier ministre Benjamin Netanyahu à aller plus loin dans l'imposition de la souveraineté sioniste sur le territoire occupé. Face à cette situation, les signataires plaident pour l'adoption de sanctions ciblées contre les acteurs impliqués dans les activités de colonisation. Parmi les mesures proposées figurent des interdictions de visas ainsi que des restrictions commerciales au sein de l'Union européenne, notamment à l'encontre des entités participant à la mise en œuvre du projet E1. Ils

soulignent également l'urgence d'agir avant la tenue du Conseil des affaires étrangères de l'UE, prévu le 11 mai, estimant que cette réunion constitue une échéance clé pour une prise de décision politique. Cet appel intervient dans un contexte de forte accélération de la colonisation israélienne. Selon des données de l'organisation israélienne « La Paix Maintenant », l'année 2025 a vu l'approbation de 54 nouvelles colonies, un chiffre record. Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel en 2022, plus de 100 colonies ont été autorisées. Par ailleurs, l'année 2026 est présentée comme un tournant, avec l'établissement ou la légalisation de plus de 100 colonies supplémentaires, auxquelles s'ajoutent environ 170 avant-postes agricoles. La Cisjordanie est occupée par Israël depuis 1967. Aujourd'hui, plus de 500 000 colons sionistes y vivent aux côtés d'environ trois millions de Palestiniens. Les colonies sont considérées comme illégales au regard du droit international par les Nations unies. Dans ce contexte, la poursuite de l'expansion coloniale alimente les tensions sur le terrain et réduit davantage les perspectives d'une solution politique fondée sur la coexistence de deux États.

M. S.

ESCORTE DES NAVIRES DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ Trump suspend le "Projet Liberté"

Le président américain Donald Trump a annoncé, hier à l'aube, la suspension temporaire de l'opération baptisée "Projet Liberté", liée à la circulation des navires dans le détroit d'Ormuz. Cette décision intervient à peine 48 heures après le lancement de l'initiative militaire, officiellement destinée à libérer les navires bloqués dans cette zone hautement stratégique. Selon les déclarations du président américain publiées sur la plateforme Truth Social, cette suspension vise à "tester la possibilité de conclure un accord avec l'Iran", tout en maintenant le blocus en vigueur. Trump affirme également que cette décision a été prise à la demande de plusieurs parties, dont le Pakistan, évoquant par ailleurs un "succès militaire considérable" dans le cadre de la confrontation avec Téhéran. L'opération, annoncée dans la nuit de dimanche à lundi et lancée lundi après-midi, n'a cependant pas atteint les résultats escomptés. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, l'avait d'ailleurs qualifiée de "projet d'impasse". Des sources iraniennes ont indiqué que deux navires commerciaux américains, que Washington disait avoir fait transiter par le détroit, seraient toujours bloqués dans une zone rocheuse proche des côtes d'Oman, où les conditions maritimes empêchent toute manœuvre. De leur côté, des médias israéliens estiment que cette suspension traduit un échec opérationnel. Ils évoquent une intervention militaire de grande ampleur, impliquant trois porte-avions et 38 avions ravitailleurs, sans résultats concrets après 48 heures. Certains analystes considèrent que Trump aurait invoqué la médiation pakistanaise pour éviter d'apparaître en position de recul face à l'Iran. Le correspondant politique de la Chaîne 14 israélienne, Tamir Morag, a pour sa part qualifié cette décision d'"erreur", estimant que toute négociation efficace avec Téhéran devrait s'inscrire dans un rapport de force plus marqué. Selon lui, ce choix pourrait être interprété comme un signal de faiblesse, suggérant que les pressions iraniennes dans la région ont porté leurs fruits. Dans le même temps, le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré que l'opération militaire, qu'il a qualifiée "d'épique", avait atteint ses objectifs, tout en soulignant la préférence de Washington pour une solution diplomatique. Malgré ces déclarations, la situation sur le terrain semble inchangée. L'Iran continue de maintenir son contrôle sur le détroit d'Ormuz, démentant les affirmations américaines concernant la sécurisation du passage maritime. Cette voie reste cruciale pour le commerce énergétique mondial, ce qui confère à l'évolution de cette crise une importance géopolitique majeure. La suspension du "Projet Liberté" apparaît ainsi comme un tournant dans cette séquence tendue, entre démonstration de force militaire et tentative de reprise du dialogue diplomatique.

M. S.

EL-BAYADH. INTERNET

Plus de 370 km de fibre optique en cours de réalisation

Plus de 370 km de réseau de fibre optique sont en cours de réalisation dans la wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre des efforts du secteur de la poste et des télécommunications visant à étendre le réseau et à renforcer la couverture de ce service sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Chihab-Eddine Miah.



PH: DR

Le même responsable a précisé que ce projet de développement structurant, inscrit dans le programme de l'entreprise publique Algérie Télécom, "avance à un rythme soutenu à travers trois lots". Ces opérations portent sur la réalisation de plus de 69 km de réseau reliant le chef-lieu de wilaya au village Er-Rokn, relevant de la commune d'El-Ghasoul, en direction de la commune de Brezina, ainsi que 134 km reliant Brezina aux frontières de la wilaya de Ghardaïa, en plus de 174 km s'étendant de la commune d'El-Bnoud (extrême sud de la wilaya) vers la wilaya de Timimoun. Il a également été procédé, auparavant, à l'achèvement du réseau de fibre optique le long de l'axe reliant le village Er-Rokn à Brezina. Ces

projets stratégiques visent à moderniser et à généraliser le service de fibre optique à l'ensemble des communes de la wilaya, tout en assurant la sécurisation du réseau et en permettant aux citoyens de bénéficier de services numériques avancés, notamment l'internet à haut débit. Dans ce contexte, la wilaya a enregistré des progrès notables dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'extension du réseau de fibre optique, avec plus de 1.580 km déjà réalisés à travers différentes régions, souligne-t-on. Le secteur a également bénéficié, dans le cadre du programme de développement de l'année 2026, de plusieurs projets d'appui, dont 13 opérations de réalisation de conduites avec un taux

d'avancement dépassant 66%, et 14 opérations de modernisation du réseau de fibre optique jusqu'aux domiciles (FTTH) avec un taux d'avancement supérieur à 70%, en plus de 11 autres opérations de développement du réseau. Dans ce cadre, il est prévu d'achever la couverture de tous les quartiers et les rues de la commune d'El-Bayadh par le réseau de fibre optique dans un avenir proche, a fait savoir la même source. Ces efforts ont permis de fournir un service internet à haut débit via la fibre optique à plus de 15.000 abonnés, sachant que les capacités et équipements disponibles permettent d'offrir jusqu'à 55.000 accès supplémentaires à ce service.

CHLEF. PROTECTION CIVILE

Exercice de simulation d'un séisme violent

Les services de la Protection civile de Chlef ont organisé, mardi, un exercice de simulation d'un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter, au chef-lieu de wilaya, afin de tester le niveau de préparation et de coordination des différents intervenants, a indiqué un communiqué de ce corps. Cette manœuvre virtuelle, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs réglementaires liés aux plans

de secours, a simulé un séisme survenu à 8h55 au sud-est de la ville de Chlef, provoquant des effondrements partiels et totaux de bâtiments, des victimes ensevelies, des blessés, des cas de panique ainsi que des perturbations des réseaux vitaux. Selon la même source, cet exercice a intégré des techniques modernes de recherche et de sauvetage sous décombres, soulignant que ce type de risque constitue l'une des

principales menaces pour la wilaya, en raison de sa situation dans une zone à forte activité tectonique. La manœuvre, basée sur un scénario proche de la réalité, s'est concentrée sur l'activation du plan ORSEC à toutes ses phases, de la préparation à l'exécution, en fonction de l'évolution de la situation. Cette simulation vise à renforcer la coordination entre les services concernés, à évaluer leur réactivité et à consolider

les capacités opérationnelles face aux risques sismiques. Elle a également permis de déployer les structures de gestion de crise, notamment les postes de commandement et les dispositifs logistiques et médicaux. A noter la mobilisation d'importants moyens matériels et humains au titre de cet exercice qui a vu la participation de plusieurs services concernés, dont les corps sécuritaires (Gendarmerie nationale, Sûreté nationale ainsi que des éléments de l'Armée nationale populaire).

RELIZANE. RISQUES LIÉS À LA SAISON ESTIVALE

Lancement d'une caravane de prévention

La direction de la Protection civile de la wilaya de Relizane a lancé, mardi, une caravane de sensibilisation et de prévention contre les risques liés à la saison estivale, avec la participation de plusieurs organismes, administrations publiques et acteurs de la société civile. Placée sous le slogan "Un été sans accidents grâce à une vigilance continue", cette initiative est organisée en coordination avec les directions du Commerce, de la Santé et du Tourisme, ainsi que la Conservation des forêts, les services de sécurité et la Gendarmerie nationale, en plus d'associations locales, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Abbas Khamallah. La caravane, qui couvrira l'ensemble des 38 communes de la wilaya, s'articule autour de quatre principaux axes de prévention : les accidents de la route et les règles de sécurité routière, les intoxications alimentaires, les risques de noyade dans les barrages, mares et bassins agricoles, ainsi que les incendies de forêts et de cultures.

Selon la même source, cette opération de proximité a sillonné, dès son lancement, les rues et quartiers de la ville de Relizane ainsi que la commune de Sidi Mohamed Benaouda. Elle vise à renforcer la sensibilisation des citoyens aux dangers spécifiques de la période estivale et à promouvoir les gestes préventifs, notamment face aux incendies, aux risques de baignade en zones non surveillées, aux accidents de la circulation et aux intoxications alimentaires. Le dispositif comprend également des actions de terrain, des exercices de simulation portant sur la gestion des risques, ainsi que des ateliers de sensibilisation au profit des élèves dans les établissements scolaires, avec des approches pédagogiques simplifiées sur la sécurité routière et la prévention des intoxications alimentaires. Des séances de formation et de vulgarisation sont par ailleurs prévues, accompagnées de la distribution de brochures explicatives, en présence de cadres de la Protection civile et de la Conservation des forêts.

OUARGLA. AVEC UNE PRÉVISION DE RÉCOLTE DE PLUS DE 475.600 QUINTAUX DE CÉRÉALES

Début de la campagne de moisson

Une moisson de quelque 475.645 quintaux (QX) de céréales est attendue dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025/2026, lancée mardi depuis Gassi-Touil. La campagne a été lancée par les autorités de la wilaya depuis les périmètres de Gassi-Touil, daïra de Hassi-Messaoud, qui occupe la tête des zones céréalières de la wilaya, avec 5.363 ha dédiés à ce genre cultural. Elle est suivie des daïras de N'goussa (2.899 ha), Sidi-Khouiled (1.412 ha) et Ouargla (180 ha). Les prévisions des services agricoles tablent sur une récolte de 435.000 QX de blé dur, 20.790 QX de blé tendre, 5.565 QX d'orge, 3.850 QX d'avoine et 10.440 QX de triticales, sur une surface emblavée de 9.854 ha, soit 1.525 ha de plus que la saison précédente.

Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, il a été procédé à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels, dont 20 moissonneuses-batteuses, cinq (5) botteuses, cinq (5) tracteurs, en plus de 50 camions de transport. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a indiqué, en marge du lancement de la campagne, que les services de la wilaya s'emploient à accompagner les agriculteurs et à aplanir les contraintes rencontrées, pour les aider à contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire. Le même responsable a fait état qu'une superficie agricole globale de plus de 85.000 qui est raccordée au réseau d'électrification agricole.

GHARDAÏA. FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Ouverture du laboratoire "Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien"

Un laboratoire scientifique intitulé "Citoyenneté et culture sociétale dans le Sud algérien" a été ouvert au niveau de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Ghardaïa, a-t-on appris auprès du rectorat. Le directeur de cette nouvelle structure académique, Dr. Djamel Kanoun a présenté ce laboratoire comme visant à renforcer la recherche scientifique sur les questions nationales et socioculturelles, à l'effet de promouvoir le savoir, auprès des chercheurs, des enseignants et des étudiants, et créer la synergie entre les projets de recherche et de formation et leur orientation vers la recherche de solutions aux divers problèmes socioéconomiques locaux. Cette structure académique, a ajouté M. Kanoun, vise le développement de la prise de conscience juridique, intellectuelle et sociale de la notion de citoyenneté et la participation sociétale, via des procédés didactique et de recherche, l'encouragement de la recherche scientifique et la compréhension scientifique des phénomènes sociaux dans la région. Intervenant à cette occasion, Dr. Nassiba Fridjet, de l'université de Ghardaïa, a indiqué que cette nouvelle structure académique constitue un des plus importants espaces scientifiques, faisant converger les centres d'intérêt des étudiants, des doctorants et des enseignants, à travers l'ouverture de perspectives cognitives à même d'encourager et de développer la recherche scientifique. Pour sa part, l'universitaire Ahmed Bedjadj, membre de l'une des équipes de recherche du laboratoire en question a abordé la question du lien didactique entre le sentiment d'appartenance de l'individu à la patrie, ses droits et devoirs, les spécificités socioculturelles du Sud, avec leurs traditions, coutumes, valeurs de coexistence et de coopération, façonnant les comportements des individus et leur implication dans le développement de la société et le renforcement de l'identité nationale. Regroupant quatre équipes de recherche composées d'enseignants et chercheurs, à savoir la société civile et la promotion de la citoyenneté chez les jeunes en Algérie, la famille et le développement social en Algérie, la communication et les questions sociétales, et la numérisation, la société et l'enseignement supérieur en Algérie.

ORAN. STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER D'EL MACTAÂ

Augmentation de la capacité de production après des travaux de maintenance

L'opération de maintenance périodique de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactaâ (est d'Oran), entamée le 3 mai en cours par la société exploitante « TMM SPA », permettra une augmentation notable de la production d'eau dessalée de pas moins 30.000 m³ /jour, a indiqué, mardi, le Directeur général de la société, Benyahia Hadj Bencherqui.

Lors d'une visite guidée destinée à la presse à travers les différentes unités de la station, M. Hadj Bencherqui a précisé que les travaux de maintenance en cours, d'une durée de 72 heures, s'inscrivent dans un programme périodique visant à améliorer la performance des équipements et à assurer leur fonctionnement optimal dans les meilleures conditions techniques.

Il a ajouté que la capacité de production de la station était estimée à 410.000 mètres cubes par jour avant les travaux de maintenance, dont environ 400.000 mètres cubes destinés à l'alimentation en eau potable des habitants de l'Est de la wilaya d'Oran et de la wilaya de Mascara. Après l'achèvement des travaux, cette capacité atteindra 440.000 mètres cubes par jour, dont 430.000 mètres cubes destinés à la consommation domestique.

Le responsable a souligné que la maintenance des stations de dessalement constitue une opération indispensable pour préserver les équipements et les pro-



téger contre la dégradation, notant que la période d'arrêt de la station est mise à profit pour réaliser diverses interventions techniques visant à améliorer son rendement et à accroître ses capacités de production, d'autant plus qu'elle assure près de 65 % des besoins en eau potable de la ville d'Oran.

Les travaux réalisés durant cette période ont également porté sur des interventions précises, notamment la maintenance des unités de dessalement, le remplacement des membranes, la révision des systèmes de pompage, le nettoyage du

bassin de captage d'eau de mer, l'ajustement des chambres de drainage, ainsi que la maintenance des équipements électriques, garantissant ainsi la continuité de l'exploitation selon les normes techniques en vigueur.

M. Hadj Bencherqui a conclu en soulignant que cette opération permettra d'assurer un approvisionnement régulier en eau durant la période à venir, y compris à l'occasion des prochaines échéances telles que l'Aïd El-Adha et la saison estivale, marquée habituellement par une forte hausse de la demande en eau potable.

SIDI BEL-ABBÈS. PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊTS ET DES RÉCOLTES AGRICOLES

Lancement d'une caravane de sensibilisation

Le coup d'envoi officiel d'une caravane de sensibilisation à la prévention des incendies de forêts et des récoltes agricoles a été donné, mardi à Sidi Bel-Abbes, au siège de la direction de la Protection civile.

Cette caravane, qui sillonne les différentes communes de la wilaya, notamment celles disposant de vastes espaces forestiers et de grandes exploitations agricoles, vise à diffuser la culture préventive. Elle propose également des conseils de terrain aux agriculteurs et aux riverains sur les moyens d'éviter les causes d'incendies durant la saison de moisson-battage et la période estivale. Le chargé de l'information et de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Assem Elias El Hanani, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie proactive de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Il a souligné que la caravane comprend des équipes spécialisées chargées de vérifier la disponibilité des moyens d'extinction primaires chez les agriculteurs et de fournir des conseils techniques pour la sécurisation des récoltes.

De son côté, le conservateur des forêts de la wilaya, M. Ferdi Abdelhamid, a déclaré que ses services ont mobilisé

tous les moyens humains et matériels pour assurer le succès de cette campagne.

Il a expliqué que la coordination avec le secteur de l'agriculture et la Protection civile est essentielle pour protéger la richesse végétale et animale, particulièrement face aux changements climatiques qui augmentent les risques d'incendie. M. Ferdi a également insisté sur l'importance du rôle

du citoyen dans ce processus, l'appelant à signaler immédiatement tout départ de feu via les numéros verts mis à sa disposition. Il a exhorté la population au strict respect des mesures préventives et à éviter les sentiers forestiers durant les pics de chaleur. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des autorités locales, de cadres de la Protection civile, la Conservation des

forêts, et les directions des Ressources en eau, des services agricoles et d'autres secteurs concernés. Les différents corps de sécurité, ainsi que des acteurs de la société civile, étaient également présents, reflétant ainsi la synergie des efforts locaux pour garantir une saison estivale sûre et protéger l'économie nationale, notamment les récoltes agricoles.

NÂAMA. TOURISME

Des sessions de formation pour la qualification de 83 guides touristiques

Quatre-vingts trois (83) guides touristiques non agréés, issus de différentes communes de la wilaya de Nâama, ont bénéficié de sessions de formation spécialisées visant à leur permettre d'exercer leur activité dans un cadre organisé et professionnel, a-t-on appris, mardi, de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

Le chargé de la gestion de la direction, Bendaoud Sofiane a précisé que ces formations, organisées récemment, ont ciblé des guides et accompagnateurs touristiques non agréés disposant d'une expérience de terrain, recensés par l'Office local du tourisme. Des programmes de formation de courte durée leur ont été consacrés afin de renforcer leurs compétences et d'harmoniser leurs qualifications, dans le but de régulariser leur situation professionnelle et de leur délivrer une attestation de validation des acquis de l'expérience. Le responsable a ajouté que l'opération comprenait une forma-

tion complémentaire d'une durée de 60 heures, réparties sur dix jours. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de coopération entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, d'une part, et le secteur du tourisme et de l'artisanat, d'autre part, "dans le but de coordonner les efforts, de valoriser les ressources humaines et d'élever le niveau de professionnalisme dans le métier de guide touristique", a-t-il souligné. De son côté, le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya de Nâama, Chaïb-Draâ Ahmed, a mis en exergue l'importance de cette initiative, qui a combiné les aspects théoriques et pratiques, mettant en avant son impact direct sur l'organisation de la profession de guide touristique et leur qualification selon les normes internationales, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services touristiques et à soutenir le processus de développement durable.

JIJEL. EL-KENAR NOUCHFI

Manœuvre simulant une intervention pour éteindre un feu de forêt

Une manœuvre simulant une intervention pour éteindre un feu de forêt a été organisée mardi dans la localité de Zerara dans la commune d'El-Kennar Nouchfi (Jijel) pour évaluer la disponibilité du plan de secours de wilaya. Supervisé par le wali, Ahmed Meguelati, cet exercice simule un incendie de forêt déclaré à plusieurs endroits de la localité de Zerara donnant lieu au déclenchement du plan de secours de wilaya avec la participation des différents intervenants dont la protection civile, la conservation des forêts et les corps de sécurité. La manœuvre a comporté des évacuations, la protection des habitants des localités riveraines et la sécurisation des agglomérations voisines et l'exécution d'opération d'éloignement des animaux. Selon les explications données par les représentants des différents intervenants, cet exercice permet d'évaluer la disponibilité des équipes d'intervention, l'efficacité des moyens et le niveau de coordination entre les intervenants de sorte à garantir l'efficacité et de la célérité de l'intervention. Cette manœuvre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2026 en vue de protéger le patrimoine forestier, d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de faire le point sur le niveau de disponibilité du plan de secours de wilaya en cas d'urgence.

TIZI-OUZOU. POUR COMPENSER LES OPÉRATEURS AYANT CESSÉ LEUR ACTIVITÉ Redistribution de 128 lignes de transport

La direction des transports de la wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé, mardi, l'ouverture de 128 lignes de transport public de voyageurs par route pour compenser les opérateurs ayant cessé leur activité. Selon un communiqué de la direction locale des transports, cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'assainissement et de la redistribution des lignes de transport conformément à la note ministérielle numéro 157 du 09 février 2022. L'opération concerne un total de 128 lignes de transport, incluant les liaisons intra et inter-wilaya, réparties à travers les 21 daïras de la wilaya, rapporte le document. Cette initiative vise à pourvoir des lignes laissées vacantes par 217 opérateurs ayant cessé leur activité, a-t-on précisé de même source. Les 21 daïras de la wilaya sont concernées par cette redistribution, en plus de certaines liaisons inter-wilayas vers Béjaïa, Blida et Boumerdès (6 lignes inter-wilayas). Les personnes intéressées par l'obtention de licences d'exploitation sur ces lignes sont invitées à déposer leurs dossiers au niveau du siège de la direction des transports à compter d'aujourd'hui 5 mai jusqu'au 24 de ce même mois. Le dossier de candidature doit comprendre une demande manuscrite, une copie de la carte grise de chaque véhicule, une copie du procès-verbal de contrôle technique en cours de validité, un certificat de résidence ainsi qu'une copie du certificat de capacité professionnelle, selon le communiqué. La direction des transports a précisé que tout dossier déposé en dehors des délais fixés ne sera pas accepté.

LES VERTS

LES VERTS PEAUFINENT LEUR FEUILLE DE ROUTE

Un programme millimétré avant le Mondial

A l'approche de la Coupe du monde, la sélection algérienne entre dans une phase décisive de sa préparation. Le sélectionneur Vladimir Petković a établi un programme précis, pensé pour optimiser la condition physique et technique de ses joueurs, tout en laissant place à l'évaluation finale de certains éléments encore en balance.

Le coup d'envoi de ce dernier rassemblement sera donné le 25 mai. Ce stage, qui s'étendra jusqu'au 31 mai, représente une étape charnière dans la préparation des Verts. C'est durant cette période que le staff technique devra trancher définitivement sur la composition du groupe appelé à disputer le Mondial.

La date du 31 mai coïncide en effet avec l'envoi de la liste officielle à la FIFA, un moment toujours très attendu et souvent source de débats. Parmi les points forts de ce stage, la mise à l'essai de six



joueurs retient particulièrement l'attention. Ces éléments seront scrutés de près afin d'évaluer leur état de forme, leur capacité à s'intégrer au groupe et leur compatibilité avec les exigences tactiques du sélectionneur.

Ce choix traduit une volonté claire de ne rien laisser au hasard. Chaque place dans la liste finale se mérite, et ces derniers jours de préparation pourraient s'avérer déterminants pour ces joueurs en quête d'une qualification in extremis.

Dans la continuité de sa préparation, la sélection nationale se rendra aux Pays-Bas le 2 juin. Ce déplacement éclair sera marqué par un match amical, considéré comme un véritable test avant le grand rendez-vous mondial.

Dès le lendemain de cette rencontre, les Verts rentreront directement en Algérie, preuve d'un calendrier serré et parfaitement maîtrisé. L'objectif est clair : maintenir le rythme tout en évitant toute fatigue inutile avant le départ final.

Le 7 juin, la délégation algérienne s'envolera pour les États-Unis, plus préci-

sément vers Kansas City, qui servira de camp de base durant le premier tour de la compétition. Ce choix logistique répond à des critères précis, notamment en matière d'infrastructures, de conditions climatiques et de proximité avec les sites des matchs. L'objectif est d'offrir aux joueurs un environnement optimal pour aborder la compétition dans les meilleures dispositions.

À travers ce programme, le staff technique affiche une ambition claire : arriver au Mondial avec un groupe prêt à tous les niveaux.

Entre évaluation des joueurs, montée en intensité progressive et gestion des déplacements, chaque détail a été soigneusement étudié.

Dans un tournoi où la moindre approximation peut coûter cher, cette préparation rigoureuse pourrait bien faire la différence.

Les Verts entrent désormais dans le dernier virage avant le Mondial. Et plus que jamais, chaque jour comptera.

Hakim S.

IL REBONDIT ET RELANCE LE DÉBAT

Aouar revient en force et bouscule les plans des Verts

Longtemps critiqué, parfois relégué au second plan, Houssem Aouar est en train de signer un retour aussi spectaculaire qu'inattendu. Sous les couleurs d'Al-Ittihad de Djeddah, le milieu de terrain algérien a retrouvé son influence, son efficacité... et surtout son timing. À quelques semaines d'échéances cruciales pour la sélection nationale, son regain de forme rebat clairement les cartes.

Il y a encore peu, Aouar faisait face à une vague de scepticisme, notamment après le dernier stage en Italie de la sélection dirigée par Vladimir Petković. Jugé en manque de rythme et d'impact, son nom revenait avec insistance dans les débats sur les choix à opérer au milieu de terrain des Verts.

Mais plutôt que de répondre par des déclarations, l'ancien joueur de Olympique Lyonnais a choisi le terrain. Et sa réponse est sans appel.

Lors de la récente victoire d'Al-Ittihad face à Al-Taawoun, Aouar a été tout simplement décisif : un but et une passe décisive pour Youssef En-Nesyri. Un match référence qui s'inscrit dans une dyna-



mique bien plus large.

Pour la première fois cette saison, il a enchaîné deux rencontres consécutives avec un but inscrit en championnat saoudien. Une régularité retrouvée qui témoigne d'un joueur physiquement prêt et mentalement libéré.

Sur la scène continentale, son influence est tout aussi marquante. Auteur de six buts en AFC Champions League Elite, Aouar s'est offert une place dans l'équipe-type de la compétition. Un signal fort envoyé bien au-delà des fron-

tières saoudiennes.

UN CASSE-TÊTE POUR PETKOVIĆ

Au total, ses statistiques parlent pour lui : 12 buts et 4 passes décisives en 31 matchs toutes compétitions confondues. Des chiffres solides pour un milieu de terrain, et surtout révélateurs d'un joueur redevenu décisif.

Cette montée en puissance intervient au moment où la sélection algérienne affine ses choix en vue des prochaines grandes échéances, notamment la perspective de la

Coupe du monde. Pour Vladimir Petković, le dilemme devient évident.

Peut-il ignorer un joueur en pleine forme, capable d'apporter créativité, projection et efficacité offensive ? Ou doit-il rester fidèle à une hiérarchie établie lors des derniers rassemblements ?

Le débat est d'autant plus sensible que les supporters avaient, il y a peu, exprimé des doutes sur la place d'Aouar dans l'équipe. Aujourd'hui, la tendance semble s'inverser.

Le cas Aouar dépasse désormais la simple question individuelle. Il touche à l'équilibre même du milieu de terrain des Verts. Dans un secteur où la récupération, la projection et la créativité doivent coexister, son profil hybride pourrait bien représenter cette fameuse « pièce manquante ». Reste à savoir si cette dynamique sera durable et si elle conviendra définitivement le sélectionneur. Une chose est sûre : Houssem Aouar a repris la main sur son destin international.

Et à l'approche des grandes compétitions, il frappe plus que jamais à la porte... avec insistance.

H. S.

EN PLEINE FORME DEPUIS QUELQUES TEMPS

Benrahma, une montée en puissance calculée à l'approche du Mondial

Dans une saison marquée par les remises en question et la concurrence accrue au sein de la sélection algérienne, Saïd Benrahma semble avoir choisi le moment idéal pour hausser le ton. Loin des projecteurs durant certaines périodes, l'ailier algérien revient aujourd'hui au premier plan avec des performances qui ne laissent plus place au doute. À mesure que se profile la prochaine Coupe du monde, son nom s'impose de nouveau avec insistance dans les discussions autour de l'équipe nationale.

UNE SÉRIE QUI CHANGE LA DONNE

Le football est souvent une question de dynamique, et celle de Benrahma est clairement ascendante. Sur ses six dernières rencontres, l'ancien joueur de West Ham United a été directement impliqué dans six buts : trois réalisations et trois passes décisives. Une statistique qui traduit non seulement son efficacité retrouvée, mais aussi son influence globale dans l'animation offensive. Au-delà de cette série récente, ses chiffres sur l'ensemble de la saison méritent également l'attention. Avec 8 buts et 7 passes décisives en 25 matchs, Benrahma affiche une régu-



PH: DR

larité intéressante, surtout dans un rôle où la créativité et la prise de risque sont constantes. Il ne s'agit plus seulement d'éclairs isolés, mais bien d'une continuité dans la performance.

UNE CONCURRENCE FÉROCE EN SÉLECTION

Le retour en forme de Benrahma intervient dans un contexte particulier. L'équipe nationale regorge de talents offensifs, et chaque poste est disputé. Dans ce paysage compétitif, chaque détail compte : forme du moment, régularité, capacité à faire la différence dans les grands rendez-vous.

Face à cette concurrence, Benrahma semble avoir compris que le talent seul ne suffit plus. Son implication actuelle traduit une volonté claire de s'imposer durablement, et non plus d'être une option parmi d'autres.

Techniquement, Benrahma reste un joueur à part. Sa capacité à éliminer en un contre un, à créer des décalages et à désorganiser les défenses adverses en fait un atout précieux. Dans des matchs fermés, où l'inspiration individuelle peut débloquer une situation, son profil pourrait s'avérer déterminant.

De plus, sa complémentarité potentielle avec d'autres joueurs offensifs algériens ouvre des perspectives intéressantes pour le staff tech-

nique. Dans un football moderne où la polyvalence et l'adaptabilité sont essentielles, Benrahma coche plusieurs cases.

LE MONDIAL EN LIGNE DE MIRE

À l'approche des grandes échéances, et notamment de la Coupe du monde, chaque joueur joue une partie de son avenir international. Pour Benrahma, le message est clair : il ne compte pas manquer ce rendez-vous.

Ses performances récentes ressemblent à une déclaration d'intention. Il ne veut pas seulement être sélectionné, mais s'imposer comme un élément clé du dispositif des Verts.

Dans un environnement où les critiques peuvent être rapides et parfois sévères, Benrahma a choisi la meilleure des réponses : le terrain. Pas de déclarations tapageuses, pas de polémique, mais des performances concrètes et mesurables.

Ce retour en force pourrait bien rebattre les cartes dans l'esprit de Vladimir Petković. Car au-delà des systèmes et des schémas tactiques, un joueur en forme reste souvent un argument décisif. Une chose est certaine : Saïd Benrahma avance avec détermination. Et à mesure que le Mondial se rapproche, il s'invite avec de plus en plus de poids dans l'équation des Verts.

Hakim S.

VALORISÉ À 30 MILLIONS EUROS PAR LE FEYENOORD

Hadj Moussa dans le viseur de Lille et l'OM

L'ailier international algérien de Feyenoord Rotterdam (Div.1 néerlandaise de football), Anis Hadj Moussa, est convoité par Lille OSC et l'Olympique de Marseille, en vue d'un éventuel transfert l'été prochain, rapporte mardi le site spécialisé, Foot Mercato. Auteur d'une saison remarquable avec Feyenoord Rotterdam (11 buts, 7 passes décisives), le joueur de 24 ans s'est imposé comme l'un des éléments les plus percutants d'Europe, notamment

grâce à ses qualités de dribble. Les deux formations française voient en lui un renfort de choix pour dynamiser leurs couloirs offensifs. Sous contrat avec Feyenoord jusqu'en juin 2030, Hadj Moussa est valorisé à hauteur de 30 millions d'euros, précise la même source, qui souligne que ce montant pourrait compliquer la tâche de l'OM, qui renferme dans son effectif deux joueurs algériens : Amine Gouiri et Himad Abdelli, et confronté à des contraintes financières, malgré

une tentative de son président Pablo Longoria de négocier un paiement échelonné. De son côté, Lille, où évoluent les deux internationaux algériens : Aïssa Mandi et Nabil Bentaleb, disposerait d'une marge de manœuvre plus confortable, sans pour autant avoir bouclé le dossier. Sauf retournement de situation, le joueur devrait animer le marché estival, fort également de ses récentes prestations avec l'équipe nationale, notamment lors de la dernière CAN-2025.

BUNDESLIGA

Ibrahim Maza nommé pour le prix du meilleur jeune joueur

L'international algérien Ibrahim Maza, joueur du Bayer Leverkusen, figure parmi les candidats en lice pour le prix du meilleur jeune joueur du championnat d'Allemagne de la saison 2025-2026, au vu des belle prestations avec son club depuis le début de la saison courante. Cette distinction symbolique est attribuée au meilleur joueur espoir, qu'il dispute sa première saison en "Bundesliga" où qu'il s'est illustré au cours de cet exercice. Dans son communiqué publié lundi, la direction du Bayer Leverkusen a annoncé que son jeune talent, Ibrahim Maza, fait partie des trois nominés pour cette récompense, invitant ses supporters à voter en sa faveur via un lien partagé sur la page officielle du club sur Facebook. Pour sa première

saison avec Leverkusen, qu'il a rejoint à l'été 2025 en provenance du Hertha Berlin, pensionnaire de la Bundesliga 2, Maza a su attirer l'attention grâce à ses performances remarquables, suscitant ainsi l'intérêt de plusieurs grands clubs européens, à l'instar de Liverpool, Chelsea, Manchester City, Atlético Madrid et la Juventus. Au cours de cet exercice, Maza a pris part à 41 rencontres toutes compétitions confondues avec Leverkusen, inscrivant cinq buts et délivrant trois passes décisives. Sous contrat avec le club allemand jusqu'à l'été 2029, le joueur voit sa valeur marchande en constante progression, le Bayer Leverkusen misant sur son potentiel pour l'avenir.

USMA - ZAMALEK

Les Rouge et Noir en stage au CTN de Sidi Moussa

L'USM Alger, a entamé hier stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine de football, prévue samedi face aux Égyptiens du Zamalek, au stade du 5-Juillet (20h00), a annoncé le club algérois mardi dans un communiqué.

Selon le programme des médias dévoilé par l'USMA, les coéquipiers du capitaine Saâdi Redaoui ont effectué leur première séance d'entraînement à Sidi Moussa hier après-midi à 17h00. De son côté, le Zamalek lancera ses préparatifs à Alger, jeudi sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela de Baraki à 20h00. Une zone mixte avec la presse est au programme avant le début de cette session. A la veille de la finale aller, les deux entraîneurs, accompagnés d'un joueur, répondront vendredi matin aux questions des journalistes. Le rendez-vous médiatique débutera à 11h00 en présence de l'entraîneur de l'USM Alger Lamine N'diaye et le capitaine Saâdi Redaoui, et se poursuivra avec le coach du Zamalek Moatamad Djamel et son joueur, Omar Djaber, à 11h30. La dernière séance d'entraînement de l'USMA est programmée vendredi à 18h00 à Sidi Moussa, et sera ouverte partiellement à la presse pendant les premières 15 minutes, alors que la formation caïrote effectuera les derniers réglages en début de soirée à partir de 20h00, sur le terrain annexe du stade du 5-Juillet. Les 15 premières minutes seront ouvertes aux médias. L'USMA s'est qualifiée pour la finale en éliminant l'Olympique Safi (aller : 0-0, retour : 1-1), alors que le Zamalek a sorti le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0). La finale (retour) se jouera le samedi 16 mai au stade international du Caire (19h00, heure algérienne).

LIGUE 1 MOBILIS (28E JOURNÉE)

Le MCA à 90' de la «decima»

C'est l'heure du verdict pour le championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, où le leader le MC Alger, tentera de décrocher au moins le point du nul, à domicile face au MB Rouissat, pour officialiser le titre de la saison 2025-2026, à l'occasion de la 28e journée, prévue jeudi et vendredi.

Solide leader avec 61 points, le "Doyen" n'aura besoin que d'un seul petit point face au MBR (12e, 29 pts), pour être sacré champion pour la troisième fois de rang, et la dixième de son histoire. Le club algérois, qui reste sur un succès à la maison face à l'Olympique Akbou (2-1), en mise à jour de la compétition, partira largement favori devant son public face à une équipe du MBR qui espère grignoter des points pour assurer définitivement son maintien, pour sa première saison parmi l'élite. Les coéquipiers de l'ancien attaquant du MCA, Kheïreddine Merzougui, aborderont ce rendez-vous alors qu'ils n'ont gagné aucun match lors des sept dernières journées : 4 défaites et 3 nuls. Le MCA pourrait être sacré avant même son match face aux gars d'Ouargla (18h00), puisqu'un nul ou une défaite du CR Belouizdad, en déplacement à Bejaia face à l'Olympique Akbou (16h00), scelleraient le sort des Vert et Rouge. Le Chabab (6e, 41 pts) qui compte encore six matchs à disputer, contre trois pour le MCA, est le seul club capable de menacer le Mouloudia sur le plan comptable, à condition de remporter l'ensemble de ses matchs, tout en espérant voir le Mouloudia perdre ses trois dernières rencontres. La formation d'Akbou (4e, 44 pts), impuissante lors des trois derniers matchs (2 revers et un nul),



aura à cœur de renouer avec la victoire et relancer ses chances pour le podium.

LE MCO FACE AU PIÈGE CHÉLIFIEN

Les Akbouciens livreront un duel à distance, pour la troisième place, avec le MC Oran (3e, 45 pts), qui recevra dans le derby de l'Ouest, l'ASO Chlef (9e, 34 pts), dans un match piège pour les Oranais. Vainqueurs à l'arrachée face à la JS Kabylie à Tizi-Ouzou (2-1), les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani tenteront d'enchaîner et conserver leur précieuse troisième place synonyme de participation à la Coupe de la Confédération la saison prochaine. De leur côté, les Chélifiens qui ont déjà assuré leur maintien, se rendront chez leur voisin avec l'intention de confirmer leur dernier succès, décrochés à domicile face à Akbou (1-0) Le dauphin, la JS Saoura (2e, 47 pts), invaincue depuis cinq matchs (4 succès et 1 nul), ne devrait pas éprouver de difficultés pour venir à bout, en déplacement, de l'ES Mostaganem (15e, 17 pts), déjà condamnée à la relégation, en compagnie de la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 15 pts), qui sera en appel pour défier l'USM Khenchela (9e, 34 pts). La JS Kabylie, qui a anéanti ses derniers espoirs pour décrocher une place continentale, en s'inclinant à la maison face aux "Hamraoua", recevra l'ES Sétif (11e, 30 pts), dans un duel inédits et ouvert à tous les pronostics. Auteurs de quatre nuls et

une défaite, les "Canaris" devront impérativement réagir à Tizi-Ouzou pour boucler l'exercice sur de bonnes notes, face à une équipe sétifienne qui espère assurer définitivement son maintien. Enfin, le Paradou AC, virtuellement relégué en Ligue 2 amateur, recevra le CS Constantine (5e, 42 pts), éliminé en demi-finale de la Coupe d'Algérie, et qui aspire à sauver sa saison par une place parmi le trio de tête, qualificative à une compétition africaine.

Le match ES Ben Aknoun - USM Alger, a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Usmistes en finale (aller) de la Coupe de la Confédération africaine, samedi face au Zamalek du Caire, au stade du 5-Juillet (20h00).

R. S.

LE PROGRAMME

Jeudi 7 mai 2026 :
ES Mostaganem - JS Saoura 16h00
Paradou AC - CS Constantine 16h00
MC Oran - ASO Chlef 20h00

Vendredi 8 mai 2026 :

Olympique Akbou - CR Belouizdad 16h00
USM Khenchela - MC El-Bayadh 16h00
JS Kabylie - ES Sétif 17h45
MC Alger - MB Rouissat 18h00

Reporté :

ES Ben Aknoun - USM Alger

LIGUE 2 AMATEUR (30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Suspense total pour les barrages à l'Ouest et duel décisif pour l'accession à l'Est

La 30e et dernière journée de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, s'annonce décisive à plus d'un titre dans les groupes Centre-Ouest et Centre-Est, où plusieurs enjeux majeurs restent en suspens, aussi bien pour les places de barragistes que pour l'accession directe. Dans le groupe Centre-Ouest, si la JS El-Biar a déjà validé son accession en Ligue 1 professionnelle, le suspense demeure entier pour l'attribution de la dernière place qualificative aux play-offs, derrière l'USM El-Harrach (2e, 59 pts), qui a quasiment assuré sa présence parmi le trio de tête. La lutte pour la troisième place, synonyme de dernier billet pour les barrages, concerne principalement le CR Témouchent et le RC Kouba, troisième avec 56 points, ainsi que l'ASM Oran (5e, 55 pts), toujours en embuscade. Vainqueurs lors de la précédente journée, le CRT et le RCK abordent cette ultime échéance avec un léger avantage, notamment les Témouchentois, qui bénéficient d'un avantage particulier grâce à leurs succès en confrontations directes face à Kouba (victoires 1-0 à l'aller et au retour). Lors de cette 30e

journée, le CR Témouchent accueillera le WA Tlemcen, tandis que le RC Kouba recevra le GC Mascara, deux formations déjà libérées de toute pression. De son côté, l'ASM Oran se déplacera chez le CRB Adrar, lanterne rouge déjà reléguée, avec l'obligation de s'imposer tout en espérant un faux pas de ses concurrents directs. En revanche, le bas du classement est déjà scellé, avec les relégations actées de la JS Tixeraine, du CRB Adrar et de l'US Béchar Djedid, ce qui confère à cette dernière journée un enjeu exclusivement axé sur la course

visite au NRB Têlaghma. De leur côté, le MSP Batna effectuera un déplacement délicat sur le terrain de la JSD Jijel, alors que le MO Constantine accueillera le HB Chelghoum Laid, déjà relégué. Dans cette bataille à distance, chaque point comptera pour assurer définitivement le maintien et éviter toute mauvaise surprise.

A l'affût, le MO Béjaïa (3e, 59 pts) jouera crânement ses chances à domicile face au NRB Béni Oulbane, avec l'espoir de profiter d'un éventuel faux pas du leader pour s'emparer de la première place, ou au minimum consolider sa position sur le podium.

Derrière ce trio, le CA Batna (4e, 57 pts) conserve une chance mathématique d'intégrer les places de barragistes, mais reste tributaire d'un concours de circonstances favorable, en plus d'un succès impératif face à l'USM Annaba. Par ailleurs, la lutte pour éviter la place de premier non-relégué (14e position) retiendra également l'attention. Plusieurs formations restent sous la menace, notamment la JS Bordj Menaiel et l'AS Khroub (32 pts), ainsi que le MSP Batna et le MO Constantine (33 pts), séparés par un écart minime. Lors de cette ultime journée, la JS Bordj Menaiel se déplacera chez le NC Magra, tandis que l'AS Khroub rendra

GRUPE CENTRE-EST : CHOC POUR L'ACCESSION ET LUTTE SERRÉE POUR LE MAINTIEN

Dans le groupe Centre-Est, tous les regards seront braqués sur la lutte pour l'accession directe et les places de barragistes, où le suspense reste total à l'approche du dénouement. Leader avec 61 points, l'US Biskra aborde cette dernière journée en position favorable, mais devra impérativement éviter la défaite face à son poursuivant direct, l'US Chaouia (2e, 59 pts), dans un choc décisif qui pour-

rait totalement redistribuer les cartes. Un nul suffirait au bonheur des Biskris pour valider leur retour "express" parmi l'élite, tandis qu'une victoire de l'US Chaouia relancerait complètement la hiérarchie.

A l'affût, le MO Béjaïa (3e, 59 pts) jouera crânement ses chances à domicile face au NRB Béni Oulbane, avec l'espoir de profiter d'un éventuel faux pas du leader pour s'emparer de la première place, ou au minimum consolider sa position sur le podium.

LE PROGRAMME

Groupe Centre-Est (samedi à 16h00) : MO Bejaia - NRB Béni Oulbane / IB Khemis El Khechna - CR Béni Thour (huis clos) / MO Constantine - HB Chelghoum Laid / US Biskra - US Chaouia / CA Batna - USM Annaba / NC Magra - JS Bordj Menaiel / JSD Jijel - MSP Batna (huis clos) / NRB Teleghma - AS Khroub

Groupe Centre-Ouest (Vendredi à 16h00) :

ESM Koléa - NA Hussein-Dey / MC Saida - JS Tixeraine / US Béchar Djedid - JSM Tiaret / RC Kouba - GC Mascara / CR Témouchent - WA Tlemcen / USM El-Harrach - WA Mostaganem (huis clos) / CRB Adrar - ASM Oran

Samedi 9 mai (16h00) : JS El-Biar - RC Arbaâ (huis clos)

JEUX UNIVERSITAIRES

Pourquoi le niveau ne suit plus

La scène était impeccable, presque irréprochable : infrastructures prêtes, logistique bien huilée, encadrement présent. Les jeux nationaux universitaires organisés à Biskra ont offert, en apparence, le visage d'une réussite. Pendant plusieurs jours, la ville a vécu au rythme des compétitions, accueillant des délégations venues de tout le pays dans une ambiance conviviale et disciplinée. Sur le plan organisationnel, peu de critiques majeures peuvent être formulées. Et pourtant, derrière cette vitrine soignée, une réalité plus préoccupante s'impose. Car au-delà du succès logistique, une question essentielle persiste : où est passé le véritable niveau sportif universitaire ? Dans de nombreuses disciplines, le constat est sans appel. Les performances enregistrées restent en deçà des attentes, parfois même inquiétantes lorsqu'on le projette à l'échelle des échéances internationales à venir. Les jeux universitaires d'Afrique du Nord, prévus en novembre, ainsi que les jeux mondiaux universitaires, devraient être des vitrines d'excellence. Or, à l'heure actuelle, ils risquent surtout de mettre en lumière les limites structurelles d'un système en perte de vitesse. Ce décalage entre l'organisation et le contenu sportif n'est pas anodin. Il révèle un dysfonctionnement plus profond du sport universitaire en Algérie. Depuis plusieurs années, les compétitions s'enchaînent, les chiffres sont avancés, les bilans officiels se veulent rassurants. Mais sur le terrain, la réalité est toute autre : manque de compétitivité, préparation insuffisante, encadrement parfois déconnecté des exigences modernes du sport de haut niveau.

Le problème ne réside pas uniquement dans les performances des athlètes, mais dans l'écosystème global qui les entoure. Les ligues universitaires et les clubs, censés être les piliers de la formation et du développement, peinent à remplir pleinement leur rôle. Dans bien des cas, ils fonctionnent de manière administrative plutôt que sportive, privilégiant la participation au détriment de la performance. Résultat : une inflation de chiffres, mais une absence criante de véritable concurrence.

Pour espérer un redressement, une réforme en profondeur s'impose. Il ne s'agit pas de simples ajustements, mais d'une refonte radicale du système. La réorganisation des ligues et des clubs universitaires doit devenir une priorité nationale. Cette transformation ne peut se faire sans l'implication de tous les acteurs : responsables universitaires, fédérations sportives, entraîneurs, anciens athlètes et, bien sûr, les étudiants eux-mêmes. L'objectif est clair : bâtir une véritable culture de la performance au sein du sport universitaire. Cela passe par une meilleure détection des talents, un encadrement technique renforcé, des compétitions régulières et structurées, ainsi qu'un suivi rigoureux des athlètes. Il est également essentiel de redonner du sens à la compétition, en instaurant une véritable émulation entre les établissements et en valorisant les résultats sportifs.

Le sport universitaire ne doit plus être perçu comme une simple formalité ou une opportunité de participation. Il doit devenir un véritable vivier pour le sport national, capable de produire des athlètes compétitifs sur les scènes régionale et internationale. Sans cette ambition, les événements continueront d'être bien organisés, mais creux sur le plan sportif. Les jeux de Biskra auront donc servi de révélateur. Derrière leur réussite apparente, ils posent une question fondamentale sur l'avenir du sport universitaire en Algérie. La réponse dépendra de la capacité des décideurs à dépasser la logique des bilans flatteurs pour s'engager dans une réforme courageuse et durable. Car au final, ce ne sont pas les cérémonies d'ouverture qui font la grandeur d'un événement sportif, mais bien le niveau de ceux qui y participent.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Arsenal de retour en finale, 20 ans après

Les Anglais d'Arsenal, grâce à leur ailier star Bukayo Saka, ont dompté l'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann en demi-finale retour (1-0) mardi à Londres pour se hisser jusqu'à la deuxième finale de Ligue des champions de leur histoire, vingt ans après l'échec de Saint-Denis.

Thierry Henry, Robert Pirès et Mathieu Flamini, les ex-gloires des Gunners battus par le Barça en 2006, ont enfin trouvé leurs successeurs: ce sera l'équipe 2026 emmenée par Bukayo Saka, l'enfant du club, capitaine et buteur mardi dans un Émirates en fusion. "C'était un match sous haute pression, il comptait énormément pour les deux équipes. Nous avons réussi à bien le gérer et à nous hisser en finale. Ça a commencé avant même le coup d'envoi, à notre arrivée en car. Je n'ai jamais rien vu de tel", a dit le héros du match sur Amazon Prime. L'attaquant de 24 ans portera, avec William Saliba et le reste de sa bande, les espoirs d'Arsenal le 30 mai à Budapest en finale contre le Bayern Munich de Harry Kane ou le Paris Saint-Germain d'Ousmane Dembélé. Il n'y aura pas de trophée possible en revanche pour Griezmann, l'emblématique attaquant français de 35 ans, qui a vécu son dernier bal européen avec l'Atlético, avant son départ prochain à Orlando. "Grizou" a perdu la bataille des N.7 qu'il a menée à distance avec Saka, par la faute de David Raya, qui a écarté l'une de ses frappes (56e), et par celle de Diego Simeone, son entraîneur depuis plus d'une décennie, qui l'a sorti après une heure. La bataille du beau jeu, en revanche, n'a été gagnée par personne dans ce sommet tactique verrouillé, sans grandes envolées, une partie d'échecs



Ph: DR

où les défenses ont été au centre des débats, comme à l'aller (1-1) à Madrid.

SAKA, RETOUR GAGNANT

Il y avait pourtant une atmosphère des grands soirs autour de l'Émirates, perceptible aux fumigènes et aux chandelles de ballons qui ont coloré et animé le parvis avant le coup d'envoi, puis à l'intérieur avec une ferveur plus brûlante qu'habituellement. Mais comme attendu, les acteurs du jeu n'ont pas vraiment prolongé la fête sur le terrain, fidèles à la réputation respective de leurs équipes: dominante, patiente et sans folie pour Arsenal, compacte et prête à souffrir pour mieux piquer en contre du côté de l'Atlético. La température n'est montée que par à-coups en première période, sur un centre fort du jeune latéral reconverti au milieu Myles Lewis-Skelly (19 ans), sans personne pour l'exploiter, et sur une poussette d'Antoine Griezmann dans la surface sur Leandro Trossard, non sanctionnée (35e). Mais c'est un vacarme de tous les diables qui a

accueilli le but de Bukayo Saka, l'ailier chéri des "Gooners" (surnom des supporters), formé au club et capitaine du soir, à l'affût pour exploiter un ballon repoussé par Jan Oblak (44e, 1-0). L'action est partie d'un ballon de William Saliba dans la profondeur pour Viktor Gyökeres, très précieux dans son travail de harcèlement devant. Le Suédois a centré au second poteau pour Trossard, dont le tir en force devant une marée de joueurs a contraint le gardien slovène à une difficile parade au sol, main gauche, en vain. Saka traverse une saison moins aboutie, perturbée par des blessures, mais il est sorti de l'infirmerie au meilleur moment, pour aller peut-être décrocher le titre en Premier League et, pourquoi pas, la première Ligue des champions de l'histoire du club. Les Gunners se présenteront à la finale avec un bilan européen resplendissant de quatorze matches sans défaite cette saison (11 victoires, 3 nuls), dont neuf sans le moindre but encaissé. Face à la puissance de feu du PSG ou du Bayern, cela promet!

ANGLETERRE

La Premier League, royaume enchanté mais aux finances abimées

Derrière les stades pleins, les stars et les paillettes se cachent des pertes financières élevées pour les clubs de Premier League, engagés dans une "course à l'armement" incessante sur le marché des transferts, souvent sans conséquence pour leurs riches propriétaires. Le très populaire championnat d'Angleterre brasse énormément d'argent, mais il en coûte aussi beaucoup: les vingt clubs engagés en 2024-2025 ont enregistré une perte cumulée de près de 800 millions de livres sterling (plus de 900 millions d'euros), malgré un record de recettes établi à 6,8 milliards (7,9 Mds EUR). L'inflation galopante sur le marché des transferts, les salaires des joueurs et les commissions d'agents expliquent en partie ce déséquilibre. Parmi les plus mauvais élèves, Chelsea a établi un triste record en Premier League sur ce plan-là, en affichant une perte avant impôts de 262 millions de livres (300M EUR) pour l'exercice clos le 30 juin 2025. Le club londonien, quatrième la saison dernière et neuvième

actuellement, s'est fait une spécialité de recruter de jeunes talents à tour de bras, sur des contrats longue durée, mais ce cas extrême s'inscrit dans une tendance plus large au royaume du football.

Tottenham par exemple, neuvième club le plus riche du monde selon Deloitte, était dans le rouge à hauteur de 121 millions de livres (140M EUR) la saison dernière, malgré des revenus en plein essor provenant de son stade multifonctionnel ultramoderne et de la victoire en Ligue Europa. Les chiffres globaux seraient encore plus sombres sans une certaine ingéniosité comptable, plusieurs clubs ayant vendu des actifs à leurs propres groupes propriétaires: Newcastle a cédé son stade de St James' Park à une autre société détenue par les actionnaires du club pour dégager un bénéfice, idem pour Everton et Aston Villa avec leurs sections féminines.

PARTI POUR DURER?

"Le problème de la Premier League, c'est que les clubs sont vraiment incités à

trop dépenser", explique l'universitaire Kieran Maguire, spécialiste des finances dans le football. "Au bout du compte, c'est une course à l'armement pour attirer les joueurs, que ce soit en matière d'indemnités de transfert ou de salaires", poursuit l'auteur de l'essai *The Price of Football*.

La masse salariale globale s'est envolée de 9% sur une année, jusqu'à atteindre 4,4 milliards de livres (5Mds EUR) la saison dernière. Les commissions aux agents ont aussi bondi.

Et en bout de chaîne, les supporters trinquent avec des hausses des abonnements, sources de nombreuses manifestations cette saison dans et autour des stades.

De nouvelles règles seront introduites la saison prochaine.

Ainsi, les dépenses en salaires, indemnités de transfert et commissions d'agents ne devront pas dépasser 85% des recettes (voire 70% pour les équipes engagées dans les compétitions européennes). Cependant, ces changements ne devraient pas avoir d'im-

pact significatif sur les pertes. L'ancien capitaine de Manchester United Gary Neville estime que l'ampleur des problèmes financiers de Chelsea pourrait amorcer un ralentissement du marché haussier pour les clubs anglais. Kieran Maguire ne partage pas forcément cet avis.

Selon lui, les pertes sont considérées comme "supportables" par les propriétaires ultra-riches, qu'il s'agisse de fonds d'investissement (Todd Boehly et Clearlake Capital à Chelsea) ou de fonds souverains (émirat pour Manchester City, saoudien pour Newcastle). "Avec des propriétaires milliardaires et des fonds souverains à la tête des clubs, même si les pertes semblent élevées, pour ces personnes, elles sont jugées supportables", observe-t-il. "À moins qu'il n'y ait un changement de mentalité de la part des propriétaires de clubs en matière de contrôle des coûts structurels, qui sont liés aux joueurs via les indemnités de transfert et les salaires, nous allons continuer sur cette lancée pendant encore un certain temps."

ESPAGNE

L'Allemand Edin Terzic futur entraîneur de l'Athletic Bilbao

L'Allemand Edin Terzic sera l'entraîneur de l'Athletic Bilbao à partir de la saison prochaine, a annoncé mardi le club basque de Liga, avec lequel il s'est engagé jusqu'en 2028. Le technicien de 43 ans remplacera, à l'issue de la saison, l'Espagnol Ernesto Valverde, en poste depuis 2022 et vainqueur de la Coupe d'Espagne en 2024 avec l'Athletic Bilbao. Approché par l'AS Monaco avant l'arrivée de Sébastien Pocognoli en octobre dernier, Terzic était libre de tout contrat depuis son départ du Borussia Dortmund en juin 2024, après avoir mené le club allemand en finale de la Ligue des champions (défaite 2-0 contre le Real Madrid).

COUPE DES CHAMPIONS CONCACAF

Les Tigres de Monterrey filent vers la finale

Les Tigres de Monterrey se sont qualifiés, mardi, pour la finale de la Coupe des champions de la Concacaf 2026 en battant 1-0 le Nashville SC au match retour de demi-finale dans leur stadio Universitario. L'Argentin Juan Brunetta a inscrit le seul but de la rencontre à la 68e, sur une passe décisive de son compatriote Ángel Correa, permettant ainsi aux Tigres de remporter la double confrontation sur un score cumulé de 2-0. Ce sera la cinquième finale de Coupe des champions Concacaf pour les Tigres.

CHELSEA

Rééducation au Brésil pour Estevao dans l'espoir de jouer le Mondial

L'ailier brésilien Estevao, gravement blessé à la cuisse avec Chelsea, a débuté sa rééducation dans les installations de Palmeiras, à Sao Paulo, pour tenter de se remettre à temps pour la Coupe du monde, a indiqué une source du club brésilien. L'international de 19 ans a décidé de ne pas se faire opérer après avoir subi une déchirure aux ischio-jambiers avec les Blues le 18 avril, lors de la défaite 1-0 face à Manchester United en Premier League. Il a privilégié un traitement conservateur afin de garder une chance d'être rétabli pour disputer le Mondial (11 juin-19 juillet) avec la Seleçao. Estevao est le meilleur buteur des quintuples champions du monde depuis l'arrivée du sélectionneur Carlo Ancelotti en juin dernier, avec cinq réalisations en sept matches. Il a demandé à suivre sa rééducation dans les installations de Palmeiras, son club formateur, sous la supervision de Chelsea, qui a envoyé un représentant au Brésil, a expliqué une source de l'équipe de Sao Paulo.

MANCHESTER UNITED

Carrick sur le long terme?

Arrivé en tant qu'entraîneur intérimaire sur le banc de Manchester United suite au limogeage de Ruben Amorim en janvier dernier, Michael Carrick pourrait finalement obtenir un contrat sur le long terme chez les Red Devils, d'après les informations du sérieux journal *The Guardian*. Porté par les très bons résultats depuis sa prise de fonctions (10 victoires, 2 nuls, 2 défaites) et une première qualification en Ligue des Champions depuis trois ans, l'ancien milieu de terrain dispose de solides arguments pour obtenir la confiance de sa direction dans la durée.

ATTAQUES DE DRONE A L'AEROPORT DE KHARTOUM

Le Soudan accuse Les Émirats arabes unis

L'équipe des Nations unies au Soudan a indiqué que les vols à destination et en provenance de la capitale Khartoum demeurent suspendus, après que des attaques de drone ont ciblé l'aéroport et d'autres parties de la ville lundi.

L'aéroport est essentiel pour l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment pour le déplacement des travailleurs humanitaires. L'équipe des Nations unies serait retournée à Khartoum pour poursuivre son travail, après s'être redéployée à Port-Soudan, dans l'est du pays, en raison du conflit armé en cours dans le pays. Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a condamné ces attaques qui ont touché des civils et des infrastructures civiles. Il a noté que, le lendemain du bombardement d'une station-service et d'un camion-citerne près de Kosti, dans l'État du Nil Blanc, des informations ont indiqué que des drones ont bombardé plusieurs endroits de la ville, dont deux stations-service dans une zone stratégique. Dujarric a fait état aussi de blessures et de perturbations des services essentiels qui en ont résulté.

Il a réitéré la demande des Nations unies en faveur d'une cessation immédiate des hostilités, de la protection des civils et des infrastructures civiles contre toute attaque ciblée, et de l'acheminement rapide, sûr et sans obstacle de l'aide aux personnes dans le besoin.

LE GOUVERNEMENT A « DES PREUVES IRRÉFUTABLES » SUR L'AGRESSION

Le gouvernement soudanais a annoncé mardi l'implication des Émirats dans les attaques menées la veille contre l'aéroport international de Khartoum par des drones, affirmant que le Soudan se réserve le droit de répondre à cette agression. Cités par l'agence de presse soudanaise (SUNA), le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mohi Eddine Salim, le ministre de la Culture, de l'Information, des Antiquités et du Tourisme, Khaled Al-Issair, ainsi que le porte-parole officiel des forces armées, le général de brigade Asem Awad Abdel Wahab, ont indiqué, que "des preuves et éléments irréfutables obtenus par le gouvernement et les services compétents confirment cette agression", évoquant également des éléments supplémentaires liés à d'autres violations attribuées à des drones émiratis au cours de l'année en cours. Lors d'une conférence de presse conjointe tenue à Khartoum, ils ont affirmé que "le gouvernement, le peuple et les forces armées du Soudan disposent du droit de répondre au



moment et à l'endroit qu'ils jugeront appropriés", qualifiant les frappes de "grave atteinte à la souveraineté nationale". Ils ont précisé que les attaques de drones ont visé l'aéroport international de Khartoum, des zones résidentielles avoisinantes ainsi que des sites militaires à Khartoum-Bahri et Omdurman. Les mêmes responsables ont qualifié ces opérations d'"agression directe" et affirmé que l'armée soudanaise est "en état de haute préparation" pour faire face à différents scénarios.

Les autorités ont également indiqué que l'analyse des débris de l'appareil a révélé le numéro (S88), et que le fabricant aurait confirmé son appartenance aux Émirats. Les forces armées soudanaises ont réitéré leur engagement à défendre le territoire national, affirmant qu'elles "ne toléreront aucune atteinte à la souveraineté". Selon des sources locales, des drones attribués aux Forces de soutien rapide ont visé lundi les abords de l'aéroport international de Khartoum, provoquant des

incendies dans plusieurs zones et un état d'alerte sécuritaire, tandis que des efforts étaient déployés pour contenir les flammes et empêcher leur propagation à d'autres installations.

LA LIGUE ARABE CONDAMNE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

La Ligue des États arabes a condamné avec la plus grande fermeté les attaques de drone ayant visé, mardi, au moins trois sites stratégiques dans l'État de Khartoum, dont l'aéroport international de la capitale soudanaise.

Dans un communiqué, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El-Gheit, a indiqué que le ciblage des installations civiles et des infrastructures vitales, depuis des bases situées hors du territoire soudanais cette fois-ci, constitue une dangereuse escalade et une menace pour la paix et la sécurité régionales, aggravant davantage la situation humanitaire et sécuritaire au Soudan. Il a mis en garde contre de tels

agissements, quelle qu'en soit la source, soulignant qu'ils visent à élargir le champ du conflit et à saper les efforts arabes, africains et internationaux en vue d'un apaisement et d'une désescalade, ainsi que de la création des conditions propices à un dialogue civil soudanais inclusif, de nature à préserver la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du pays, et à répondre aux aspirations de son peuple en matière de sécurité, de paix et de stabilité.

Par ailleurs, la Ligue des États arabes a réaffirmé son soutien total au Soudan pour la préservation de sa sécurité, de sa souveraineté, de son unité et de son intégrité territoriale, ainsi que la protection de ses infrastructures et de ses institutions nationales, appelant l'ensemble des parties à s'abstenir de tout acte ou position susceptible d'entraver les efforts régionaux et internationaux visant à parvenir à un cessez-le-feu global, à relancer le processus de Djeddah et à engager un dialogue national civil inclusif.

R.I.

SITUATION AU SAHEL ET DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD Le CPS discute de l'impact du changement climatique

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est réuni, mardi, sous la présidence du Nigeria, pour discuter de l'impact du changement climatique sur la situation sécuritaire et humanitaire au Sahel et dans le bassin du lac Tchad, qui comptent parmi les régions les plus précaires du continent africain.

Au cours de cette réunion, les États membres du CPS ont souligné que le changement climatique est devenu un facteur majeur des menaces sécuritaires, contribuant à l'aggravation des crises à travers une pression croissante sur les ressources natu-

relles, la dégradation des moyens de subsistance, l'intensification des conflits entre les communautés locales et la hausse des flux de déplacements internes et externes. Le CPS a relevé l'imbrication entre ces défis environnementaux et d'autres facteurs comme la faible gouvernance, la pauvreté et la prolifération des groupes armés, ce qui compromet les efforts visant à assurer la stabilité et le développement durable dans la région. Dans son intervention, l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA, Mohamed Khaled, a souligné "la nécessité de passer d'une approche

théorique à une démarche pratique basée sur la mise en œuvre sur le terrain, en traduisant les propositions et recommandations en mesures et procédures opérationnelles concrètes bénéficiant directement aux populations affectées".

Rappelant que cette question a déjà été abordée par le CPS, le représentant de l'Algérie a appelé à "élaborer des réponses pratiques et efficaces aux besoins des communautés dans le bassin du lac Tchad et au Sahel". Ces communautés, qui sont confrontées à des défis complexes et imbriqués, nécessitent un soutien plus fort et

mieux coordonné de l'UA, à même de soutenir les efforts de stabilité et les processus de développement durable dans la région, a-t-il insisté. Par ailleurs, les États membres ont appelé à renforcer la coopération entre l'UA, les Communautés économiques régionales et les partenaires internationaux, en vue d'appuyer les efforts de renforcement de la résilience et de la stabilité au Sahel et dans le bassin du lac Tchad.

Au terme de la réunion, le CPS devrait publier un communiqué comprenant les recommandations des États membres à ce propos.

R.I.

RD CONGO

La distribution de vivres pour les déplacés en Ituri reprend

Les organisations humanitaires ont repris la distribution de nourriture à plus de 71.000 personnes déplacées sur le site de Plaine Savo, dans la province d'Ituri, en République démocratique du Congo, après plusieurs semaines de négociations pour sécuriser l'accès, a rapporté mercredi l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Il s'agit de la première distribution depuis décembre dernier, lorsque l'escalade de violences dans la région avait fortement entravé l'accès humanitaire. Le Coordonnateur humanitaire, Bruno Lemarquis, et la cheffe du bureau d'OCHA, Carla Martinez, se sont rendus sur le site pour évaluer la situation et rencontrer les autorités locales, les partenaires humanitaires et les familles déplacées. M. Lemarquis a réaffirmé la nécessité de protéger les civils et appelé toutes les parties, y compris les forces militaires, à garantir un accès sûr aux organisations humanitaires. Les besoins restent critiques. Les affrontements dans les zones environnantes continuent de créer de graves pénuries alimentaires et d'exposer la population à une insécurité extrême. Depuis décembre 2025, au moins 21 déplacés ont été tués alors qu'ils travaillaient dans les champs voisins à la recherche de nourriture, selon des rapports de la société civile.

R.I.

CAMEROUN

L'opérateur de distribution d'électricité nationalisé

L'État camerounais a acté la renationalisation de l'opérateur qui produit et distribue l'électricité dans le pays, selon un décret présidentiel publié lundi. Eneo (Energy of Cameroon), société en charge de fournir l'électricité aux près de 30 millions d'habitants que compte le Cameroun, privatisée depuis 2001, était régulièrement mise en cause pour son réseau vétuste, des coupures fréquentes et des factures impayées. "La société Energy of Cameroon est, à compter de la date de signature du présent décret, transformée en société à capital public ayant l'État comme actionnaire unique", précise le décret signé par le président Paul Biya. Selon ce décret, l'entreprise prend désormais la dénomination de Société camerounaise d'électricité (Socadel). Cette décision est annoncée plus de deux mois après le rachat par l'État au fonds britannique Actis des 51% de parts qu'il détenait, pour 78 milliards de FCFA, soit environ 119 millions d'euros. L'État détenant déjà 44% des parts de l'entreprise, l'opération avait porté sa participation à 95% du capital, les 5% restants étant détenus par les employés.

R.I.

HANTAVIRUS

L'OMS évoque une possible transmission interhumaine

Les victimes de l'hantavirus à bord du MV Hondius dans l'océan Atlantique auraient été infectées avant d'embarquer pour la croisière, et une transmission interhumaine à bord ne peut être exclue, a indiqué mardi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'OMS a reçu samedi des informations faisant état d'une épidémie d'hantavirus à bord du MV Hondius. Sept personnes parmi les 147 passagers et membres d'équipage ont été signalées comme malades et trois sont décédées. La situation reste évolutive, a confié aux journalistes à Genève Maria Van Kerkhove, directrice du Département de prévention et préparation aux épidémies et pandémies de l'OMS. "Un patient est en soins intensifs en Afrique du Sud, bien que nous comprenions que son état s'améliore", a-t-elle affirmé, ajoutant que deux autres patients, toujours à bord du navire, sont en cours de préparation pour une évacuation médicale vers les Pays-Bas afin d'y recevoir un traitement. Mme Van Kerkhove a souligné que la situation faisait l'objet d'une surveillance étroite. Par mesure de précaution, les passagers ont été invités à rester dans leurs cabines pendant que des opérations de désinfection et d'autres mesures de santé publique sont mises en œuvre. "Le plan - et notre priorité absolue - est de procéder à l'évacuation médicale de ces deux personnes" afin de garantir qu'elles reçoivent les soins nécessaires, et qu'il n'y a pas d'autres patients symptomatiques à bord, a-t-elle précisé. Le navire doit poursuivre sa route vers les îles Canaries, en Espagne, et l'OMS travaille avec les autorités espagnoles pour mener "une enquête épidémiologique complète, une désinfection totale du navire", a-t-elle révélé. Les hantavirus sont transmis par des rongeurs et peuvent provoquer des maladies graves chez l'être humain. On estime que des milliers d'infections surviennent chaque année. Les personnes sont généralement infectées par contact avec des rongeurs infectés ou avec leur urine, leurs excréments ou leur salive. Concernant l'origine présumée du virus, Mme Van Kerkhove a indiqué que les premiers patients, soit un couple marié, avaient embarqué sur le navire en Argentine. "Compte tenu de la durée de la période d'incubation de l'hantavirus, qui peut aller d'une à six semaines, nous supposons qu'ils ont été infectés en dehors du navire", a-t-elle expliqué. "Nous pensons qu'il pourrait y avoir une certaine transmission interhumaine parmi les contacts très étroits", tels que les couples mariés et d'autres personnes ayant partagé des cabines, a-t-elle ajouté.



Selon l'OMS, la transmission interhumaine de l'infection par l'hantavirus est rare, mais une transmission limitée a été observée parmi des contacts étroits lors de précédentes flambées du virus Andes, qui fait partie du groupe des hantavirus. Il n'existe pas de traitement spécifique contre l'hantavirus, en dehors des soins de soutien. "En général, les patients développent des symptômes respiratoires, donc le soutien respiratoire est vraiment essentiel", a noté Mme Van Kerkhove.

ALERTE EN EUROPE

Le président de la communauté autonome des îles Canaries, Fernando Clavijo, a refusé, hier, d'autoriser un paquebot de croisière touché par une épidémie mortelle d'hantavirus à accoster dans l'archipel, demandant une réunion d'urgence avec le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. S'adressant à la presse, il a critiqué la décision du gouvernement central d'accueillir ce navire aux Canaries, affirmant qu'elle ne reposait pas sur des "critères techniques" et que les autorités régionales n'avaient pas reçu suffisamment d'informations pour garantir la sécurité publique. "Nous ferons tout notre possible pour empêcher ce navire d'accoster aux îles Canaries", a assuré M. Clavijo. Le paquebot Hondius, exploité par une compagnie néerlandaise, se trouve actuellement au large du Cap-Vert après s'être vu refuser l'autorisation d'y accoster à la suite de l'épidémie d'hantavirus qui s'est déclarée à bord. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sept cas confirmés ou suspects ont été recensés à bord du navire, dont trois décès. La contamination par l'hantavirus se fait généralement par contact avec des rongeurs infectés ou avec leur urine, leurs excréments ou leur salive. L'OMS a dit enquêter sur la possibilité d'une transmission interhumaine rare impliquant la souche "Andes" de l'hantavirus. Le ministre espagnol de la Santé avait annoncé mardi que le pays allait accueillir le navire aux îles Canaries "conformément au droit

international et aux principes humanitaires", à la suite des demandes formulées par l'OMS et l'Union européenne. Les autorités espagnoles ont indiqué que des protocoles sanitaires et de quarantaine stricts seraient mis en place dès l'arrivée du navire et que des équipes médicales se chargeraient du dépistage des passagers, de leur prise en charge et des procédures de rapatriement.

En Suisse, un homme ayant voyagé sur le navire de croisière a été hospitalisé pour une infection à l'hantavirus. Plusieurs cas d'infections qui sont apparus. Ils sont « actuellement » traités à l'hôpital universitaire de Zurich (USZ) pour une infection à l'hantavirus, a annoncé mercredi l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le patient en question est testé positif au virus des Andes, une souche d'hantavirus présente en Amérique du Sud, a-t-il précisé dans un communiqué. "Contrairement aux hantavirus européens, qui se transmettent via les déjections de rongeurs infectés, le variant américain peut se transmettre d'une personne à une autre, bien que les cas soient rares. Cependant, les transmissions sont possibles uniquement en cas de contact étroit", a expliqué l'OFSP, estimant qu'il est peu probable que d'autres cas surviennent en Suisse et que le risque pour la population est faible. L'homme hospitalisé et son épouse étaient revenus d'un voyage en Amérique du Sud fin avril. Après avoir ressenti des symptômes de la maladie, il s'est rendu à l'USZ et a tout de suite été placé en isolement. Même si son épouse ne présente jusqu'ici aucun symptôme, elle s'est placée en isolement pour des raisons de sécurité. A l'heure actuelle, les autorités cantonales cherchent à savoir si l'homme a eu des contacts avec d'autres personnes alors qu'il était malade. Selon l'OFSP, les cas d'hantavirus sont rares en Suisse. Au cours des dernières années, on en a recensé entre 0 et 6 par an, la plupart étant dus à des infections contractées à l'étranger.

R.I.

REPUBLIQUE DE CORÉE

Un juge du procès de l'ex-Première dame retrouvé mort

Un juge sud-coréen ayant siégé dans le procès en appel de l'ancienne première dame Kim Keon-hee, accusée de manipulation des cours concernant la société Deutsch Motors, a été retrouvé mort mercredi matin, a rapporté l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Shin Jong-oh, juge à la Haute Cour de Séoul, a été retrouvé mort près du palais de justice de Séoul vers 01H00, heure locale, après que la police a reçu un signalement vers minuit, selon le communiqué. Une enquête a été ouverte par la police sur ce décès. Lundi, une équipe de procureurs spéciaux a fait appel devant la Cour suprême de République de Corée contre un jugement de la cour d'appel qui avait condamné Kim Keon-hee, l'épouse de l'ancien président sud-coréen Yoon Suk-yeol, à quatre ans de prison pour des chefs d'accusation, dont la manipulation boursière et la corruption. Le 28 avril, la Haute Cour de Séoul a infirmé la décision du tribunal de première instance, alourdissant la peine de prison de Mme Kim de 20 mois à quatre ans, une sanction toutefois inférieure aux 15 ans requis par les procureurs spéciaux.

R.I.

EST DU PACIFIQUE

Trois morts dans une frappe américaine contre un bateau soupçonné de narcotrafic

L'armée américaine a frappé mardi un bateau soupçonné de se livrer au narcotrafic dans l'est du Pacifique, tuant trois personnes, a déclaré le commandement sud des Etats-Unis. Le navire, qui naviguait sur des routes connues pour le trafic de drogue dans l'est du Pacifique, était impliqué dans des opérations de trafic de drogue, a indiqué le commandement sur X. Cette opération est intervenue au lendemain d'une frappe menée par les forces américaines contre un autre navire soupçonné de se livrer au narcotrafic dans les Caraïbes, qui avait fait deux morts.

R.I.

CRISE DU KEROSENE

13 000 vols et deux millions de sièges supprimés

La raison de ces nombreux changements : l'explosion du prix du carburant dû à la guerre au Moyen-Orient. L'été pourrait donc s'annoncer très compliqué avec de nombreux changements à prévoir. Le printemps s'annonce difficile pour les compagnies aériennes : quelque 13 000 vols ont déjà été annulés pour le seul mois de mai. Selon les données de la société d'analyse aéronautique Cirium, les transporteurs ont déjà supprimé près de deux millions de sièges des pro-

grammes de vols du mois de mai. Au total, le nombre de sièges disponibles, toutes compagnies confondues, est passé de 132 millions à 130 millions au cours des deux dernières semaines d'avril. Un chiffre qui ne tient pas compte de l'été, qui s'annonce très perturbé dans ce domaine. Ces perturbations devraient particulièrement impacter le Royaume-Uni et l'Europe occidentale, faisant ainsi peser le risque d'un été compliqué. Turkish Airlines, Lufthansa, British Airways et KLM figurent parmi les transporteurs

européens qui annulent des vols. Cette crise est due à une grave pénurie de kérosène liée à la guerre en cours au Moyen-Orient. Depuis les attaques américano-israéliennes sur l'Iran, en février dernier, les prix des carburants ont plus que doublé suite à la fermeture du détroit d'Ormuz, d'où transit 20 % du pétrole mondial. Dans le monde entier, de nombreuses compagnies aériennes ont augmenté leurs tarifs sur les itinéraires les plus populaires, ont entièrement annulé les vols sur les itinéraires

les moins prisés et continuent d'utiliser des avions plus petits pour économiser le carburant. Pour répondre à cette situation, les compagnies aériennes ont également opté pour des avions plus petits. C'est notamment le cas de l'entreprise allemande Lufthansa, qui a également décidé d'annuler quelque 20 000 liaisons court-courriers de son programme estival. Au Royaume-Uni, la ministre des transports, Heidi Alexander, a annoncé la suspension temporaire d'une règle obligeant les compagnies

aériennes à utiliser les créneaux de vol dans les aéroports britanniques, sous peine de les voir cédés à leurs rivales. En pratique, cela signifie que des opérateurs comme British Airways peuvent réduire leurs vols sans être pénalisés. Et les voyageurs les plus chanceux qui voient leur vols maintenus pourraient également être impactés. Car de nombreuses compagnies pourraient reportés certains vols. La vigilance est donc de mise.

Agences

FESTIVAL DE CANNES

Demi Moore et Chloé Zhao pour un jury au grand complet

Fin du casting : à huit jours de son ouverture, le festival de Cannes a dévoilé lundi le jury qui devra désigner la prochaine Palme d'or et compte dans ses rangs la star Demi Moore et la cinéaste chinoise oscarisée Chloé Zhao.

Présidé par le réalisateur sud-coréen Park Chan-wook, dont le nom était connu depuis fin février, ce jury de neuf membres aura la lourde tâche de désigner la Palme d'or le 23 mai, à l'issue de la quinzaine cannoise. L'an dernier, la récompense était allée à "Un simple accident" du cinéaste iranien Jafar Panahi. Pour départager les 22 films en compétition, Park Chan-wook, cinéaste de l'étrange et du gore, pourra s'appuyer sur un jury très international où figure également l'acteur suédois Stellan Skarsgård, qui s'est illustré dans "Valeur sentimentale" de Joachim Trier, Oscar du meilleur film étranger 2026, aussi bien que dans des blockbusters ("Pirates des Caraïbes", "Thor"...). Tête d'affiche glamour de ce jury, l'Américaine Demi Moore revient sur la Croisette où elle avait fait sensation en 2024 avec "The Substance" de la Française Coralie Fargeat, qui avait décroché le prix du scénario et marqué le retour au premier plan de cette star des années 1990 ("Ghost", "Proposition indécente"...).

A ses côtés, la productrice et cinéaste chinoise Chloé Zhao s'est, elle, imposée comme une étoile montante du cinéma depuis "Nomadland", qui lui valut l'Oscar du meilleur film et de la meilleure réalisation



Demi Moore

en 2021. Cette cinéaste de 44 ans, qui a quitté sa Chine natale à l'adolescence, s'était essayée au film de superhéros avec "Les Éternels" en 2021 avant de revenir en 2025 à un registre plus intimiste avec "Hamnet", sur le deuil de William Shakespeare et de sa femme Agnes après la mort de leur jeune fils.

ENGAGEMENTS POLITIQUES

Avec l'Écossais Paul Laverty, le jury cannois compte par ailleurs cette année un scénariste très engagé politiquement qui collabore depuis trente ans avec le réalisateur britannique Ken Loach pour qui il a écrit deux films lauréats de la Palme d'or, "Le Vent se lève" (2006) sur une révolte irlandaise au XXe siècle, et le drame social "Moi, Daniel Blake" en 2016. Il côtoiera notamment Diego Céspedes, autre cinéaste enga-

gé, lauréat du prix Un Certain Regard à Cannes en 2025 pour son premier film, "Le Mystérieux Regard du flamant rose". Le jury cannois met également à l'honneur un acteur qui s'était fait connaître dans les années 80. Lauréat du César du meilleur espoir masculin en 1987 pour la comédie "Black mic-mac", l'Ivoirien-américain Isaac De Bankolé avait ensuite noué une collaboration féconde avec Claire Denis ("Chocolat"...), avant de rejoindre les États-Unis où il a croisé plusieurs fois la route de Jim Jarmusch ("Ghost Dog", "Coffee and Cigarettes") et où il sera à l'affiche du troisième volet de "Dune". La réalisatrice et scénariste belge Laura Wandel et l'actrice irlandaise Ruth Negga complètent ce jury qui, outre la Palme d'or, décerne de nombreux autres prix (interprétation masculine et féminine, scénario, grand prix...).

UNE PREMIÈRE POUR LE GÉANT DU DIVERTISSEMENT Netflix accorde une large diffusion en salles au "Narnia" de Greta Gerwig

Netflix va accorder une large diffusion en salles au "Narnia" de Greta Gerwig, en sortant le film près de deux mois avant de le rendre disponible en streaming — une première pour le géant du divertissement. "Le Monde de Narnia: Le Neveu du Magicien" sortira le 12 février 2027, et sera disponible en streaming le 2 avril, selon un communiqué. La plateforme avait initialement prévu de sortir la production en IMAX -format haute résolution spécialement pour le spectacle en salles - en novembre prochain, un mois avant sa mise en ligne sur la plateforme de streaming. Régulièrement accusé d'être le fossoyeur des

salles de cinéma, Netflix évite en général les sorties massives sur grand écran. Lorsqu'il consent à sortir un film en salles, c'est en général sur un laps de temps très court, soit pour rendre le film éligible aux Oscars, soit pour réaliser un coup marketing. Il a par exemple sorti le dessin animé "KPop Demon Hunters" dans un nombre limité de salles l'an dernier, après qu'il a fait un carton sur la plateforme. Malgré cette décision pour "Narnia", "il n'y a aucun changement dans notre stratégie de sortie en salles", a assuré Netflix, interrogé par le New York Times. Le géant du streaming a toutefois récemment mon-

tré des signes suggérant une plus grande flexibilité. Lorsqu'il a tenté d'acquiescer Warner Bros Discovery, le PDG de Netflix, Ted Sarandos, a déclaré qu'il était disposé à respecter la fenêtre d'exploitation en salles de 45 jours que le studio appliquait avant de sortir ses films en streaming. En mars, après avoir cédé le terrain à Paramount pour acheter Warner, Ted Sarandos a rencontré des exploitants de salles de cinéma lors d'une réunion qui n'a abouti à rien de concret mais a été saluée comme "constructive". Greta Gerwig, réalisatrice de "Barbie", qui a fait un carton au box-office, a salué le choix de projeter son nouveau film en salles.

MILA

Coup d'envoi du 4e Concours national universitaire du "film mobile"

Le coup d'envoi de la 4e édition du Concours national universitaire du "film mobile" a été donné, mardi, à la Maison de la culture Mbarek El Mili de Mila, avec la participation de 21 productions réalisées dans plusieurs universités du pays. Les œuvres participantes à cette édition, organisée sous le slogan "Mobile de l'étudiant : idée, objectif, message", proviennent de 11 établissements universitaires de plusieurs wilayas du pays dont Laghouat, Relizane, Batna, Sétif, Blida et Mila. M. Assaad Arrès, directeur de l'Office des œuvres universitaires de Mila, structure initiatrice de la compétition en coordination avec la Maison de la culture, a précisé que cet événement vise à "mettre en valeur les talents des étudiants et à développer la production de contenus utiles en utilisant les technologies modernes". Selon un membre du comité d'organisation de cette 4e édition qui se poursuivra jusqu'au 7 mai, l'étudiant Chihab Eddine Djebbar, 21 films ont été sélectionnés parmi les 50 soumis au comité de sélection, pour participer à cette compétition qui se déroulera dans les catégories "fiction", "animation" et "œuvres réalisées au moyen de l'intelligence artificielle". Le jury désignera les meilleures œuvres selon la réalisation, le scénario, la photographie et l'interprétation, a fait part la même source, soulignant que les œuvres lauréates seront récompensées. Du côté des participants, l'étudiant Djamel Kacimi, de l'université de Blida-2, a fait part à l'APS de sa "joie d'être présent à Mila pour participer à ce concours et développer ses compétences dans ce domaine à travers les ateliers de formation organisés en marge de cette édition."

AGENDA CULTUREL

- **Salle Ibn Khaldoun** : Le groupe « Touhrine » animera un concert le vendredi 8 mai 2026, à 19h00.

- **Villa Dar Abdelatif (Commune de Belouizdad - Alger)** : Jusqu'au 18 mai 2026 une exposition de toiles de Mohammed Es'Salih Tebaïbia

- **Cinéma Cosmos - Alpha (Riadh El Feth - Alger)**
Jeudi 7 mai 2026
11h00 Le Rêve américain
13h15 Le Diable s'habille en Prada 2
15h00 Le Réveil de la Momie
18h00 Zighoud
20h30 Michael

- **Cinéma Cosmos - Beta (Riadh El Feth - Alger)**
Jeudi 7 mai 2026
11h00 The Drama
13h00 Michael VOSTARB
15h30 Michael
18h30 Michael VOSTFR
20h40 Le Diable s'habille en Prada 2

- **Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)**
Jeudi 7 mai 2026
13h00 Le Rêve américain
15h30 Zighoud
18h30 Michael VOSTARB

- **Salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth - Alger)**
Jeudi 7 mai 2026
13h00 Le Réveil de la Momie
15h30 Le Diable s'habille en Prada 2
18h00 Michael
20h30 Le Diable s'habille en Prada 2

- **Cinema TMV (Centre commercial Garden City - Cheraga)**
Jeudi 7 mai 2026
11h00 Hadda
13h40 Michael
15h35 Super Mario Galaxy
19h10 Le Diable s'habille en Prada 2 VOSTFR
21h25 Le Réveil de la Momie

- **Centre Commercial Es-Senia (Oran)**
Jeudi 7 mai 2026 (Salle Mega)
11h45 Michael VO
14h10 Michael
17h00 Michael
20h00 Michael
22h45 Michael

Jeudi 7 mai 2026 (Salle VIP)
12h00 Super Mario Galaxy 3D
14h00 Le Diable s'habille en Prada 2
16h30 Le Diable s'habille en Prada 2
19h00 Super Mario Galaxy 3D
21h00 Le Diable s'habille en Prada 2

Jeudi 7 mai 2026 (Salle Mira)
12h30 Le Diable s'habille en Prada 2 VO
15h00 Michael VO
18h00 Michael VO
20h30 Michael VO
23h00 Le Diable s'habille en Prada 2

EL BAYADH

La numérisation du patrimoine culturel au cœur d'un colloque

Le thème "La numérisation du patrimoine culturel vers une stratégie intelligente de protection et de documentation" a été au centre d'un colloque organisé, dimanche soir, par la bibliothèque principale de lecture publique "Chahid Reg El Hadj" d'El Bayadh, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine. Lors de cette rencontre, l'enseignant spécialiste du patrimoine, Abdelkrim Ammari, a présenté une communication mettant en lumière l'importance de la numérisation du patrimoine culturel afin d'en assurer la protection et la documentation, conformément aux normes technologiques les plus récentes, selon un communiqué de cet établissement culturel. La directrice de la bibliothèque, Djelouli Oum El Kheir, a également animé une intervention sur le même thème, avant l'ouverture du débat. Le colloque a enregistré la participation de plusieurs acteurs du domaine culturel et patrimonial, notamment des représentants du parc culturel de l'Atlas saharien (antenne d'El Bayadh), ainsi que de la Chambre de l'artisanat et des métiers. A cette occasion, une exposition de produits artisanaux typiques de la wilaya a également été organisée, comprenant des vêtements traditionnels, des objets en alfa ainsi que des mets traditionnels, en coordination avec la Chambre de l'artisanat et des métiers et plusieurs artisans.

Recette du jour



Tajine de chou fleur et boulettes de viande hachée

Ingrédients :

- sauce blanche;
- morceaux de poulet selon le nombre de personne mais c'est facultatif, car il y a des boulettes de viande hachée
- 1 oignon moyen
- 1 gousse d'ail écrasée
- un quart de botte de persil ciselé
- sel poivre noir, gingembre, 1
- pincée de cannelle, coriandre en poudre.
- huile de table
- pois chiche en boîte.

- boulettes de viande hachée:
- 200 à 300 gr de viande hachée
- 1 gousse d'ail écrasée
- persil haché
- 2 c à soupe de riz cuit dans un

- peu d'eau salée
- sel poivre noir, curmin
- 1 jaune d'oeuf
- roses de chou fleur:
- 1 chou fleur moyen
- 50 gr de fromage rapé
- persil
- 1 gousse d'ail
- 2 oeufs
- sel poivre noir

préparation des roses de chou fleur: coupez de petites fleurs du chou fleur, faites les cuire à la vapeur, écrasez les grossièrement à la fourchette. fouettez les oeufs, incorporez le fromage râpé, le persil, l'ail, le sel et le poivre, incorporez le chou fleur remplissez les empreinte de

moule en silicone avec ce mélange (vous pouvez beurrer et farinez votre moule) faites cuire une trentaine de minute dans un four préchauffé à 180 ° C pour la sauce blanche: faites revenir l'oignon haché dans un peu d'huile, ajoutez l'ail, le poulet, et assaisonnez de gingembre, un peu de coriandre en poudre, une pincée de cannelle, sel et poivre laissez bien mijoter, et couvrez d'eau, et laissez cuire. préparer les boulettes de viande hachée mélangez la viande, l'ail écrasé, un peu de persil ciselé, du sel, du poivre noir, ajoutez le riz et le jaune d'oeuf, et malaxez délicatement

formez des boulettes moyennes, et faites les frire dans un peu d'huile, juste pour donner une belle couleur. Une fois le poulet cuit, retirez de la sauce, mettez dedans les boulettes de viande hachée et les pois chiche. laissez réduire juste un peu la sauce, et voila votre plat et prêt. présentez en décorant la sauce avec les roses de chou fleur.

Note du chef

TEMPS DE PRÉPARATION
30 minutes min
TEMPS DE CUISSON
30 minutes min
TEMPS TOTAL
1 heure
Bon appétit!

Gâteau du Jour

Gâteau au chocolat

Ingrédients :

- 2 tasses (500 ml) de farine
- 1 tasse (250 ml) de cassonade
- 1 tasse (250 ml) de sucre
- 3/4 de tasse (190 ml) de cacao
- 1 cuillère à thé de poudre à pâte
- 2 cuillères à thé de bicarbonate de soude
- sel
- 1 tasse (250 ml) de lait
- 1/2 tasse (125 ml) d'huile de canola
- 2 oeufs
- 1 cuillère à thé d'extrait de vanille
- 1 tasse (250 ml) de café fort
- Crémage au chocolat :
- 1 tasse (250 ml) de beurre non salé, ramolli
- 3/4 de tasse (190 ml) de cacao
- 4 tasses (1000 ml) de sucre en poudre
- 2 à 4 cuillères à soupe de lait
- 1 cuillère à thé d'extrait de vanille
- Garniture :
- Pépites de choco at(optionnel)
- Morceaux de choco at râpé



Préparation :

Le gâteau : Préchauffer le four à 350 °F (175 °C). Bien graisser et laminer 2 moules à gâteau de 9 pouces (22 cm). Dans un grand bol, combinez tous les ingrédients secs. Mettre de côté. Dans le bol de votre batteur, ajouter le lait, l'huile, les oeufs et la vanille. Battre jusqu'à homogénéité. Ajouter les ingrédients secs aux ingrédients humides et intégrer en battant à basse vitesse. Verser le café. Verser en portion égale dans chacun des deux moules. Faire cuire pendant 23 à 25 minutes ou jusqu'à ce que le cure-dent en ressorte propre. Laissez refroidir.
Crémage : Dans le bol de votre batteur, ajouter le beurre et battre jusqu'à ce qu'il soit crémeux. Ajouter le cacao, le sucre en poudre, le lait et la vanille. Battre jusqu'à ce que ça soit bien crémeux. Si le glaçage est trop épais, ajouter du lait.

Assembler : Bien étendre le crémage sur le dessus du premier gâteau. Ajouter le deuxième par dessus. Étendre le reste du crémage sur le dessus et le côté. Garnir de pépites de chocolat et de morceaux de chocolat râpé.



Conseil du jour



Le saviez-vous ?



Faire cette pose pendant 5 minutes par jour ... C'est super calmant pour l'esprit. C'est bon pour la digestion. ça allonge le bas du dos, ça ouvre les hanches.

Bon à savoir !

La menthe est une plante aromatique que l'on retrouve souvent en cuisine, dans la nourriture mais également dans les boissons. De plus, elle éloigne mites, pucerons, rongeurs et moustiques ce qui en fait une plante répulsive très utile au potager ou même au rebord de la fenêtre dans un pot.



Astuce du jour :

Séparer les blancs d'oeuf des jaunes avec une bouteille vide

Cassez un oeuf au-dessus d'un bol, puis placez le goulot d'une bouteille en plastique près du jaune et exercez une légère pression sur la bouteille. Quand vous cesserez d'exercer cette pression, le jaune sera aspiré dans la bouteille et il vous

suffira alors de le déposer dans un autre bol.



CITATION DU JOUR

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »

Les courses en direct



HIPPODROME PARCS DES LOISIRS - LAGHOUAT
JEUDI 7 MAI 2026 - PRIX : FOUMORA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Goghala s'annonce redoutable

C'est une épreuve à caractère de bonne facture qui nous est proposée ce jeudi à Laghouat, car elle aura le mérite de réunir au même rond de présentation 12 chevaux de 4 ans et plus de race arabe pure parfaitement estimables et qui en découvrant sur la distance de 1400 mètres, un parcours juste à point, où il faudra gérer sa monture afin de ne pas brûler toutes ses cartes aux abords de l'entrée de la ligne d'arrivée, car les dernières épreuves qui nous ont été données d'analyser se sont toutes déroulées sur des distances courtes à celle du jour. Ce prix Fougora support aux trois paris tiercé, quarté et quinté a réuni un groupe de coursiers connus par nos amis turfistes pour les avoir suivis durant cette année et reconnus pour avoir réalisé de belles performances durant leurs carrières, mais qui risquent encore une fois de nous concocter une arrivée truffée de surprises pour la simple raison que plusieurs d'entre eux se connaissent bien, pour s'être mesurés plusieurs fois, la difficulté de ce pari réside également dans le profil du parcours, un semi-classique qui nous a toujours donné des résultats explosifs pour ces raisons dans cette catégorie de chevaux, il faut élargir vos combinaisons et multiplier vos martingales. Nous vous rappelons que cette course est réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 201 000 DA en gains et places depuis le 1er octobre 2025, surcharge de 1 kg par tranche de 40 000 DA cumulés en gains et places durant la même période.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MAGE GAL. Rien que pour le choix de la fine cravache de T. Lazreg, ce protégé de la grande maison Benarousse s'élançera avec de sérieuses ambitions.

2. HAMAM. N'étant pas dépourvu de moyens et pour peu qu'il soit présenté avec toute sa forme, il peut se distinguer dans ce lot prenable.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. BENAROUSSE	1	MAGE GAL	T. LAZREG	57	2	PROPRIÉTAIRE
MA. MOULINARI	2	HAMAM	M. SENOUCI	57	5	B. BOURAS
S. BENAROUSSE	3	FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	56	7	B. LAOUFI
A. DJOUDI	4	NACHID	O. CHEBBAH	56	11	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIDJA	5	TORNADO DE SRIDJA	T. MEGOUCI	56	1	A. NASRI
A. DJOUDI	6	GOGHALA	JJ : MA. AIDA	55	8	A. DJOUDI
MED. BENSAD	7	CHAMIZA	D. BOUBAKRI	55	6	L. BENSAD
M. BENAROUSSE	8	PIBOUL ESSAHRA	T. BAGUIRA	55	3	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIDJA	9	MACEBU	B. BAGUIRA	54	12	A. NASRI
HAA	10	AAMRA	M. MERRAD	54	9	PROPRIÉTAIRE
F. KHEMIS	11	ANGE	A. ATTIA	53	4	PROPRIÉTAIRE
CH. AIDA	12	RAHILE AMIRA	R. BAGUIRA	52	10	M. BENDJELLALI

3. FAHD ESSAHRA. Il donne l'impression de chercher sa course, comme le montre ses deux dernières tentatives, monté en la circonstance par son jockey fétiche M. semmahi, qui le connaît très bien.

4. NACHID. Rien que pour la monte du grand jockey O. Chebbah, ce vieux coursier de 10 ans, peut payer cette fois encore.

5. TORNADO DE SRIDJA. Il vient de faire preuve de constance au cours de ses deux derniers essais, mais sur des parcours plus réduits, cependant vu la condition de la course, il peut venir décrocher un accessit.

6. GOGHALA. Cette femelle grise de qualité reconnue, ne doit pas être jugée sur ses dernières sorties, car elle restait auparavant sur une belle série de bons résultats est engagée simplement pour se racheter.

7. CHAMIZA. Ce n'est pas un modèle

de régularité, mais cette jument de 8 ans, qui n'est pas dépourvue de moyens semble traverser une mauvaise passe, devra sortir le grand jeu, car cette fois c'est le doyen des jockeys qui tient les rênes.

8. PIBOUL ESSAHRA. Au-dessous du lot.

9. MACEBU. À revoir.

10. AAMRA. Vu le lot présent cette

engagée de 4 ans, n'aura pas la tâche facile.

11. ANGE. Ce poulain de 4 ans, aura pour lui uniquement la monte du jour, car n'a rien réalisé de bon depuis ses débuts aux compétitions.

12. RAHILE AMIRA. Idéalement placée de par la condition de la course du jour, cette pouliche trouve dans cette épreuve une belle opportunité pour décrocher une place au podium.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

6. GOGHALA - 2. HAMAM - 1. MAGE GAL - 5. TORNADO DE SRIDJA - 12. RAHILE AMIRA

LES CHANCES

4. NACHID - 3. FAHD ESSAHRA

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

HORIZONTALEMENT

1 - Singe laineux - 2 - Instrument de labour - Chef éthiopien - 3 - Préfixe - Sodium - Gambade - 4 - Impression - 5 - Décampe - 6 - En échec - Réfléchi - Beaux parleurs - 7 - Durillon - Cassant - Fin de participe - 8 - Examen - Convient - 9 - Partial - 10 - Avare - Ville des États-Unis - 11 - Consonne double - Possessif - Touffu - 12 - Lois - Conduit.

VERTICALEMENT

1 - Lieu où l'on découpe les chiens - 2 - Matériel de guerre - Mari trompé - 3 - Gallium - Notre-Dame - Brame - 4 - Consacrées - Consonne double - Devant le pape - 5 - Étudiés - Mesures - 6 - Deuxième degré - Possessif - Intentes - 7 - Poisson marin - 8 - Braver - Ronge - 9 - Sommet - Assista - Sur une borne - 10 - Direction - Abimé - Porte aux nues.

Mots fléchés

Hasar- doux	Rejetée	Blémir	Vieille clé	Râpée
Amu- santes	Diffé- rents		Dévoilée	Forme d'avoir
Bernée		Décrypté	En tenue	
Dentier		Petit loir	Regim- ber	Déchet organi- que
Tour		En der- nier	Double voyelle	Déploie
Énergie			Vieille mesure	
Deux ôtés de trois		Exagérée	Utile	
Métal		Lieu de combat	Aurochs	
	Coin chaud			Pour dans
	Employas			Acide
Voie dans un sens		Lentille		Cacha
Crochets		Préposi- tion		Nota élevée
Aban- donnée	Orifice du rectum		Stéro	
			Filets d'eau	
				Titano

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Traitement par les bains de boue (13 lettres)

N	O	M	R	E	S	X	U	E	U	T	S	A	F	T	B	C	E
T	E	T	E	M	T	O	G	O	R	T	S	O	R	O	R	F	D
N	N	I	L	T	O	G	A	M	I	N	E	O	N	I	F	E	R
E	I	U	U	N	E	N	O	I	N	A	F	D	S	O	T	S	A
M	A	R	S	E	N	I	E	R	F	E	D	P	R	R	A	E	L
R	H	F	T	V	A	P	U	R	U	N	A	T	E	I	E	S	F
A	N	U	R	E	A	S	T	Q	O	N	E	P	N	N	N	S	U
S	I	S	E	L	T	R	I	B	T	X	D	S	A	N	U	U	O
N	A	U	I	I	I	N	I	D	E	N	U	I	R	E	E	O	T
A	G	E	Q	S	N	R	E	G	O	S	A	E	C	E	J	R	N
R	R	U	T	A	O	G	E	N	O	U	U	D	R	T	V	T	A
B	E	E	T	M	A	D	O	U	T	E	L	E	N	E	I	I	P
C	A	I	N	C	E	R	E	I	N	A	M	O	N	E	L	O	D
B	R	N	R	A	O	L	E	R	U	T	A	N	U	I	T	O	N
B	E	O	Q	U	C	D	R	A	L	B	U	O	R	R	M	N	C
T	M	R	U	U	M	E	I	R	E	S	I	A	I	N	E	U	I
A	H	E	E	T	E	R	E	R	A	T	N	E	I	R	O	U	L
H	A	I	E	T	E	T	A	P	I	E	E	I	T	R	A	P	X

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMORÇAGE - ARE-NACEE - ARMURIER - BANQUET - BERET - BRITANNIQUE - COL-EREUX - CRISPANT - CROUTE - DICTION - DIVERSE - DOULOUREUX - DOUTE - EFFORT - EVENT - FANION - FASTUEUX - FORT - GAIN - GAMINE - GENOU - HAIE - HAINE - INNE - INTENDANT - JEUNE - LUMINEUSE - LUSTRE - MANIERE - MORIBOND - NATUREL - NIAISERIE - ORIENT - OSTROGOT - PARLER - PANTOUFLARD - PARTIE - PERTE - QUIETE - RENOM - ROUBLARD - RUSTIQUE - SAIN - SARMENT - SERMON - TAON - TRISTE - TROUSSE - USUFRUIT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Torpilleur - 2. Ore - Maître - 3. Ra - EP (épée) - Sein - 4. Enclume - N.D - 5. Ute - Ré - EE - 6. Ter-reurs - 7. Ni - Tassé - 8. Quar-terons - 9. Ur - Eu - Er - 10. P.S - As - An - 11. Nø - S.P - Clé - 12. Entérinées.

VERTICALEMENT :

1- Toreutique - 2. Orante Ur - NN - 3 - Rê - Cerna - Pot - 4. EL - Rires - 5. Impure - Tu - Sr - 6. La - Meute - Api - 7. Lise - Rares - 8. Été - Essor - Ce - 9. Urine - Sn - Ale - 10. Rend - Lésines.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Retraite - Calmar - Ru - Calée - Oies - Le - Soûle - Acné - Obéré - It - Ls - Ut - Tira - Dé - Rue - Anion - Natte - Té - Nées - Ente - ST - Éta - Are.

VERTICALEMENT :

Récalcitrant - Talent - Ute - Orle - Tétée - Âmes - Ai - Est - Nia - OÔ - Râ - Troublante - Dé - Îles - léna - Réer - Do - Tr - Émus - Éventée.

MOTS MASQUÉS LITHOPHAGE

Un petit avion s'écrase contre un immeuble au Brésil, trois morts

Un petit avion s'est écrasé lundi contre un immeuble de trois étages à Belo Horizonte, métropole du sud-est du Brésil, faisant trois morts et deux blessés graves, ont indiqué les autorités dans un nouveau bilan. Le pilote et le copilote sont décédés lors de l'accident, tandis que les trois passagers de l'avion, tous gravement blessés, ont été transportés à l'hôpital, a déclaré le Corps des pompiers de l'État de Minas Gerais. Dans la soirée, l'un d'eux est décédé, a indiqué la fondation responsable des hôpitaux de l'État, ajoutant que les deux autres restaient hospitalisés dans un état stable. Selon les pompiers, aucun blessé n'est à déplorer dans l'immeuble, qui ne présente "aucun risque apparent" d'effondrement.

1 mort et 198 blessés sur les routes en 24 heures

Une (1) personne est décédée et 198 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le décès est survenu dans la commune de Tamanrasset, suite au renversement d'un véhicule léger à proximité de la station de service "Lemsili", précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains dans les wilayas d'Alger, Aïn Defla, Oran et Mila, ayant causé des brûlures et des gênes respiratoires à deux personnes.

Démantèlement, à Béjaïa, d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogues

Les services de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont démantelé un réseau criminel international organisé, spécialisé dans le trafic de drogues synthétiques, et saisi plus de 13 000 comprimés psychotropes, indique mardi un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'opération, menée par la Police judiciaire en coordination avec les services des Douanes, a permis l'arrestation de quatre (4) individus, selon la même source. L'affaire a été déclenchée suite à la vigilance des éléments de la police des frontières, en coordination avec les services des Douanes au port de Béjaïa, où une tentative d'in-



troduction d'une importante quantité de drogue dures en provenance de France a été déjouée grâce au scanner, la

marchandise étant dissimulée dans des bagages à bord d'un véhicule utilitaire, est-il précisé dans le communiqué. L'opéra-

tion de fouille a permis la saisie de 13.225 comprimés psychotropes, ainsi que d'une somme en monnaie nationale contrefaite estimée à 600.000 DA et de 6.320 euros. Les investigations, menées sous l'autorité du parquet compétent, ont conduit à l'interpellation de trois (3) autres suspects dans les wilayas de Bordj Bou-Arréridj, Sétif et Tlemcen, ainsi qu'à la récupération de deux (2) véhicules. Quatre (4) autres individus ont été identifiés, dont un (1) se trouve à l'étranger. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, conclut le communiqué.

Saisie de plus de 16 kg de kif traité à Batna

Les éléments du Service régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) de Constantine ont démantelé, à Seriana (wilaya de Batna), un réseau criminel composé de trois (3) individus et saisi 16,580 kg de kif traité, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Constantine. Suite à des investigations approfondies menées par ce service régional, portant sur la détention par des suspects d'une quantité importante de drogue destinée à la commercialisation dans la commune de Seriana, les recherches opérationnelles ont permis d'identifier les membres de ce réseau criminel, selon la même source. En coordination avec le parquet territorialement compétent, deux (2) individus ont été arrêtés et 166 plaquettes de kif traité, d'un poids total de 16,580 kg, ainsi qu'une somme d'argent provenant des revenus de ce trafic, ont été saisies, a-t-on indiqué. La même source a ajouté que la poursuite des investigations a permis l'arrestation d'un troisième individu impliqué dans ces faits, ainsi que la saisie d'un véhicule utilisé dans leur activité criminelle pour le transport de ces substances. A l'issue de l'enquête, un dossier de procédure judiciaire a été établi à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Seriana, conclut la même source.

Plus de 3000 cas de choléra et trois décès en trois mois au Yémen

Plus de 3.000 cas de choléra ont été enregistrés au Yémen, accompagnés de trois décès confirmés durant la période allant de février à avril 2026, ont annoncé le ministère yéménite de la Santé et le Comité national supérieur de lutte contre les épidémies. Cette situation intervient, selon eux, dans un contexte de mises en garde contre la poursuite de la détérioration de la situation sanitaire et humanitaire dans le pays. Selon un rapport conjoint du ministère et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), "le nombre de cas a atteint



3.287, concentrés principalement dans les gouvernorats d'Al-Hodeïda, Taëz, Haja et Marib, des régions souffrant d'un effondrement des services d'eau et d'assainissement en raison de la situation dans le pays". Le rapport précise que les enfants de moins de cinq ans représentent

environ 41 % des cas enregistrés, ce qui reflète la vulnérabilité des groupes les plus exposés à la maladie, signalant que trois décès ont également été recensés, dont deux à Marib et un dans le gouvernorat de Lahj. Le document avertit que les chiffres annoncés pourraient ne pas refléter l'ampleur réelle de l'épidémie.

Dans une déclaration par visioconférence depuis Aden, le ministre yéménite de la Santé, Qassem Bahibah, a qualifié la situation de "très préoccupante", soulignant que les chiffres annoncés pourraient ne pas refléter l'ampleur réelle de l'épidémie et qu'ils pourraient être supérieurs d'environ 30 %, en raison des difficultés d'accès à certaines zones. Des spécialistes attribuent la propagation de la maladie à la forte dégradation des systèmes d'eau et d'assainissement, les réseaux hydrauliques ne fonctionnant que partiellement, tandis qu'une grande partie de la population dépend de sources d'eau non sûres.

L'ONU avertit du danger croissant des munitions non explosées dans les zones de conflit

La cheffe du service de lutte antimines des Nations unies, Kazumi Ogawa, a mis en garde contre une augmentation sans précédent de la menace des munitions non explosées dans les zones de guerre et les pays sortant de conflits. Mme Ogawa a déclaré, à l'issue d'une réunion des directeurs de programmes de lutte antimines et des conseillers de l'ONU à Genève, que les experts lui ont confié qu'ils n'avaient jamais vu, tout au long de leur carrière, un tel nombre de conflits simultanés", indiqué un rapport publié samedi par l'ONU. Elle a ajouté que le financement des opérations humanitaires de déminage a diminué malgré le besoin urgent de poursuivre le travail dans les zones de guerre et les pays sortant de conflits. La responsable onusienne a également indiqué que 90% des victimes des restes explosifs à Ghaza, ravagée par plus de deux ans d'agression sioniste, "sont des civils, dont la majorité sont des enfants". Les Nations unies avaient déjà averti que 5 à 10% des munitions utilisées à Ghaza n'ont pas explosé, ce qui signifie qu'une grande quantité d'explosifs mortels reste dispersée dans le territoire palestinien dévasté.

EXPRESS- HISTORIQUE

Tradition cruelle (32)

Dans un ultime réflexe, le Grand Khan se couvrit les yeux, comme pour se soustraire à l'inevitable.



Soudain, l'éléphant s'immobilisa net, figé comme frappé par une force invisible !!



En vérité, une nuée de souris, libérées par la femme de Mouhari et ses enfants, assaillait les pattes du colossal animal, les mordillant avec une ardeur insidieuse.

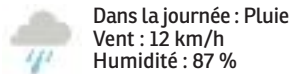


à suivre

Ouverture du 2e salon national de l'e-commerce à Sétif

La deuxième édition du salon national de l'e-commerce s'est ouverte mardi à Sétif avec la participation de 28 exposants des secteurs public et privé venus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation de trois jours consacre des stands aux start-up et entreprises actives dans le domaine de l'e-commerce, à l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), aux banques, aux compagnies d'assurance, aux entreprises de livraison et de services électroniques ainsi qu'aux clubs des étudiants des universités Ferhat-Abbas et Mohamed-Lamine-Debaghine, a précisé à l'APS le commissaire du salon, Samir Rabah. Le salon, qui a attiré durant son

premier jour un nombre important de jeunes, propose un riche programme d'activités scientifiques dont 11 conférences, des workshops et des séances de débats animés par des experts de l'e-commerce. Selon la même source, la manifestation initiée par une entreprise spécialisée dans l'organisation des expositions vise à développer une plateforme numérique de l'e-commerce dans la wilaya de Sétif. Pour le responsable du stand du club de planification pour l'urbanisme durable de l'université Ferhat-Abbas, l'objectif de cette participation est de promouvoir auprès des étudiants les activités proposées par le club dans le domaine de l'e-commerce.



Dans la journée : Pluie
Vent : 12 km/h
Humidité : 87 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 10 km/h
Humidité : 91 %

Dohr : 12h45
Assar : 16h33
Maghreb : 19h45
Îcha : 21h15

Vendredi 20 dou el qj' da 1447
Sobh : 04h08
Chourouk : 05h47

POUR AVOIR CULTIVÉ UN CHAMPIGNON HALLUCINOÛSE DANS LEUR RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE À ALGER

3 étudiants devant la justice

Trois étudiants se retrouvent devant la Cour criminelle d'appel d'Alger pour avoir transformé leur chambre universitaire à la résidence d'Ouled Fayet 2 en laboratoire de culture de drogue.

L'affaire, jugée en première instance à Dar El-Beïda avec 7 ans de prison, révèle un trafic inédit de champignon hallucinogène, dit (champignon magique). Tout a démarré le 14 avril 2024, sur information des services d'Algérie Poste. Les enquêteurs ont interpellé H.A. Khalil près du bureau de poste d'Ouled Fayet alors qu'il venait de récupérer un colis. À l'intérieur, un sachet de 5 g de poudre blanche suspecte, 4 plaques de fibre de coco pour la culture, 500 g de graines de maïs et une balance électronique contenant du harmal. La perquisition de sa chambre à la résidence universitaire a confirmé les soupçons. Un deuxième



Ph: DR

me étudiant, S.S. Abderraouf, a été arrêté alors qu'il tentait de déplacer le matériel pour le dissimuler. Le troisième mis en cause, B. Bilal, vétérinaire originaire de Hadjout, est présenté comme le fournisseur et l'expert en achat en ligne. Selon les aveux de H.A. Khalil, étudiant en Master 2 d'éducation physique à l'ENS, la culture remontait à 2020. Il faisait germer les spores dans des bocaux stériles avec des graines bouillies, laissait incubé un mois, puis repiquait le mycélium dans de la terre spéciale jusqu'à obtenir des cham-

pignons prêts à la consommation. La vente se faisait entre 1 et 3 millions de centimes selon le poids. Il a reconnu avoir initié son camarade S.S. Abderraouf, également en Master 2 à l'ENS, à la technique de culture directement dans la cité universitaire. Le duo consommait une partie de la production et écoulait le reste. B. Bilal, lui, aurait fourni les produits et passé les commandes de kétamine sur internet pour le compte du groupe. Les trois prévenus, H.A. Khalil et S.S. Abderraouf de Guelma, et B. Bilal de Hadjout, sont poursuivis pour crime de culture de substances classées comme stupéfiants et délit de détention de drogue à des fins de vente illégale. L'affaire a suscité l'émotion en raison du profil des accusés : des universitaires au niveau d'instruction élevé qui ont exploité leur séjour en résidence pour mettre en place un réseau de production et de vente de drogue rare dans le milieu criminel local.

Ania N.

APN

Séance plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale reprend ses travaux, aujourd'hui, en séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, a indiqué, hier, un communiqué de l'APN. Les questions orales concernent les secteurs de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Éducation nationale, ainsi que de la Santé, précise la même source.

R. N.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

L'ANIE s'enquiert de l'état de préparation des sièges des coordinateurs locaux

Des membres de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) poursuivent leurs visites de travail dans les wilayas nouvellement créées afin de s'enquérir de l'état de préparation des sièges des coordinateurs de wilaya, en prévision des législatives du 2 juillet prochain, indique hier, un communiqué de cette instance. Ces visites, effectuées entre le 4 et le 6 mai, ont concerné les wilayas de Bou Saâda, Messaad et Aïn Oussera, précise la même source. Elles

s'inscrivent dans le cadre du suivi et de l'évaluation des conditions de travail au niveau des sièges des coordinateurs de wilaya dans les nouvelles wilayas, notamment en ce qui concerne "la disponibilité des ressources humaines, techniques et administratives nécessaires, d'une salle d'opérations reliée à un réseau haut débit sécurisé pour la saisie des données et d'une salle dédiée à la conservation et à l'archivage des dossiers".

R. N.

LA CHRONIQUE DU JEUDI

UN REPORTER DANS LA FOULE :

Du 8 Mai 45 au 1^{er} Novembre 54

Depuis l'invasion, en 1830, de notre pays par l'armée coloniale française, les Algériens n'ont jamais cessé de penser qu'un jour viendra où l'occupant sera chassé de leur territoire. Cet objectif était enfoui dans leurs pensées. Comme un secret à ne jamais divulguer à l'ennemi. Surtout lorsqu'ils étaient enrôlés de force pour mener des combats qui n'étaient pas les leurs, aux côtés de l'armée française. Les mouvements de résistance des algériens n'ont jamais cessé. De celle de l'Émir Abdelkader jusqu'aux mouvements de révolte contre la conscription durant la Première Guerre mondiale en passant par celle de Ahmed Bey de Constantine (1837), celle de Boumâaza (1846), celle des Zaâtchas (1849), celle de Boubaghla et Lalla Fatma N'Soumer (1857), celle de Laghouat (1852), celle d'El Mokrani (1871), les révoltes des Aurès (1876), celle de Bouamama (1882), etc... Inconsolables et meurtris au plus profond de leurs âmes, les Algériens ont mal supporté durant 6 mois les festivités du centenaire de la colonisation française en Algérie (1930). Une colonisation aggravée par le code de l'indigénat (1881). Les résistances locales sont restées ininterrompues jusqu'à ce fameux jour de la victoire (8 mai 1945) célébré dans le monde entier y compris en France qui a été libérée du fascisme en partie par les algériens notamment la ville de Marseille. Il y a 81 ans, jour pour jour, la planète toute entière chantait et dansait la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Algériens ont voulu faire de même dans leur pays d'autant que leurs cœurs étaient pleins d'espoir de voir mise en application la Charte de l'Atlantique signée en 1941 et qui prévoyait l'autodétermination, ce droit des peuples à choisir leur indépendance. Les Algériens y avaient fortement cru. La France, que l'Allemagne avait occupée de 1940 à 1945 et qui a été libérée par les États-Unis et l'URSS (la Russie aujourd'hui) n'avait pas encore de gouvernement. Y compris en Algérie où son armée tenait le « gouvernail » d'une main de fer. Qu'à cela ne tienne, un peu partout dans les villes d'Algérie la population musulmane est sortie pour manifester sa joie et son allégresse du jour de gloire de l'humanité toute entière. Au lieu de l'application de la charte Atlantique, les algériens ont eu droit à des massacres sauvages organisés par les tenants du pouvoir dans leur pays. Bilan : 45.000 morts, notamment à Sétif, Guelma et Kherrata. Il est intéressant de revoir comment les tueries ont été organisées. Les historiens français datent le départ de feu après « L'émeute de Sétif due à l'indignation provoquée parmi les manifestants par la mort du porte-drapeau Saâl Bouzid ». La vérité est en fait « maquillée ». Certes il y a eu l'assassinat à Sétif du manifestant qui tenait un drapeau algérien, mais il y a eu aussi un attentat avant le début de la manifestation qui avait fait 23 morts et 80 blessés parmi les européens. Attentat non revendiqué mais attribué, en vous le donne en mille, aux algériens. Comment des algériens heureux qui manifestaient pour l'application de la Charte de l'Atlantique, c'est-à-dire l'indépendance, pouvaient-ils compromettre leur objectif par un attentat ? Sans tourner autour du pot, les crimes ne pouvaient profiter qu'aux seuls colonialistes d'Algérie. D'ailleurs, ils n'ont pas attendu pour perpétrer les odieux massacres en guise de « représailles » à l'attentat. Les ultras et les juifs d'Algérie se livraient un féroce combat. Un combat ayant pour soubassement les conditions racistes imposées aux juifs par le gouvernement de Vichy. Les deux communautés cherchant à garder l'Algérie pour eux. Donc les deux étaient capables des pires complots pour arriver à leurs fins. Au point de faire alliance conjonctuellement. D'ailleurs l'opération « Torch » qui a permis le débarquement, le 8 novembre 1942, des troupes américaines en Algérie était l'œuvre uniquement des juifs d'Algérie. Ce sont des signes à prendre en considération par les algériens pour leur futur. Au-delà de la cruauté des massacres, les algériens avaient pris conscience, ce jour-là, qu'il leur fallait libérer leur pays eux-mêmes. Même par les armes si cela est nécessaire. D'ailleurs peu après, lors du congrès du MTLD, fut créée le 12 avril 1947, l'organisation spéciale (OS) pour préparer le combat militaire. À quelque chose, malheur est bon, les massacres du 8 mai 1945 ont boosté la lutte armée qui a été déclenchée le 1er Novembre 1954 !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SOUS-RIRE

Une presse patriote



BEJMES